



La Banque Nationale divulgue ses résultats du deuxième trimestre 2008

Faits saillants :

- Bénéfice net de 165 M\$;
- Bénéfice dilué par action de 1,00 \$;
- Rendement des capitaux propres de 14,3 %;
- Ratio de capital de base de 9,2 %.

(1) Le mode de présentation de l'information est expliqué en détail à la page 3.

MONTREAL, le 29 mai 2008 — La Banque Nationale annonce un bénéfice net de 165 M\$ au deuxième trimestre de l'exercice 2008, par rapport à un bénéfice net de 233 M\$ au deuxième trimestre de 2007. Le bénéfice dilué par action atteint 1,00 \$, contre 1,40 \$ au trimestre correspondant de 2007. Les résultats du trimestre comprennent une perte de 73 M\$ (49 M\$ déduction faite des impôts), ou 31 cents par action, attribuable aux opérations de couverture économique pour protéger le portefeuille de papier commercial adossé à des actifs (PCAA) d'une détérioration marquée des marchés.

En excluant les éléments particuliers, soit les pertes sur des opérations de couverture économique ainsi que le coût de financement et les honoraires professionnels liés à la détention du PCAA, le bénéfice net aurait été de 229 M\$, comparativement à 233 M\$ au deuxième trimestre 2007. De même, le bénéfice dilué par action aurait atteint 1,41 \$, en croissance de 0,01 \$.

Le bénéfice net de la Banque pour les six premiers mois de l'exercice financier se chiffre à 420 M\$, contre 473 M\$ pour la période correspondante de 2007. En excluant l'incidence du PCAA, le bénéfice net aurait atteint 498 M\$ au premier semestre de l'exercice 2008, comparativement

Faits saillants financiers excluant les éléments particuliers du trimestre ⁽¹⁾ :

- Bénéfice net de 229 M\$;
- Bénéfice dilué par action de 1,41 \$;
- Rendement des capitaux propres de 20,2 %.

à 473 M\$, en hausse de 5 % par rapport au premier semestre 2007. Par ailleurs, en excluant tous les éléments particuliers, le bénéfice net aurait été de 466 M\$ pour les six premiers mois, en baisse de 7 M\$ ou 1 %. Le bénéfice dilué par action atteint 2,58 \$ pour les six premiers mois, comparativement à 2,83 \$ pour la période correspondante de 2007. En excluant l'incidence du PCAA, le bénéfice dilué par action aurait été de 3,07 \$, en hausse de 0,24 \$ ou 8 %. Enfin, en excluant tous les éléments particuliers, le bénéfice dilué par action se chiffre à 2,87 \$, en hausse de 1 %.

« Nos activités bancaires auprès des particuliers et des entreprises poursuivent leur progression, comme en témoignent notamment la croissance des prêts aux particuliers ainsi que celle des prêts et des dépôts commerciaux. Le secteur Particuliers et entreprises a maintenu sa rentabilité, et ce malgré l'augmentation attendue des pertes sur créances qui découle du contexte économique moins favorable. L'incertitude qui a prévalu sur les marchés au cours du trimestre a toutefois contrebalancé cette performance et nous incite à faire preuve d'une grande prudence dans la gestion du capital de la Banque, qui affiche toujours une excellente santé financière », a déclaré le président et chef de la direction, Louis Vachon.

Particuliers et entreprises

- Croissance de 7 % du volume des prêts aux particuliers, à la faveur de la progression toujours importante des marges de crédit personnelles hypothécaires en succursales et des prêts dans le cadre des ententes de partenariats.
- Hausse de 11 % du volume des dépôts auprès des entreprises de taille intermédiaire depuis le deuxième trimestre 2007, la croissance la plus marquée provenant de l'extérieur du Québec.
- Maintien de la rentabilité du secteur, et ce malgré les dotations aux pertes sur créances plus élevées des Services aux entreprises. Le bénéfice net est de 113 M\$ pour le trimestre comparativement à 112 M\$ au deuxième trimestre de 2007.

Gestion de patrimoine

- Intégration de la firme de valeurs mobilières Groupe Financier Everest et de la firme de gestion de placements Aquilon Capital Corp., dont l'actif sous gestion total atteint 1,1 G\$.
- Bénéfice net trimestriel de 44 M\$ comparativement à 45 M\$ pour le deuxième trimestre de 2007 en raison de la diminution du volume de transactions de courtage.

Marchés financiers

- Bénéfice net de 80 M\$ au deuxième trimestre 2008 en comparaison à 89 M\$ pour la période correspondante de 2007, en raison de la baisse des revenus de négociation, des commissions des marchés financiers et des gains sur valeurs mobilières disponibles à la vente.

Gestion du capital

- Émission d'actions privilégiées de premier rang, pour un produit total de 173 M\$.
- Ratio de capital de base de 9,2 % et ratio de capital total de 13,3 % en tenant compte de l'émission de 500 M\$ de débentures subordonnées le 1^{er} mai 2008.

Événements postérieurs

- Un gain sur valeurs mobilières de 88 M\$ (59 M\$ déduction faite des impôts), soit 37 cents par action, sera constaté au troisième trimestre 2008 suite à la fusion de Bourse de Montréal Inc. et de Groupe TSX Inc.
- En mai 2008, entente définitive pour l'acquisition de la firme de gestion de placements Bieber Securities Inc., dont l'actif sous gestion se chiffre à 550 M\$.

OBJECTIFS FINANCIERS 2008

	Objectifs	Résultats 2 ^e T 2008	Résultats excluant les éléments particuliers	Résultats 1 ^{er} semestre 2008	Résultats excluant les éléments particuliers
Croissance du bénéfice dilué par action	3 % – 8 %	(29) %	1 %	(9) %	1 %
Rendement des capitaux propres attribuables aux détenteurs d'actions ordinaires	16 % – 21 %	14,3 %	20,2 %	18,6 %	20,7 %
Ratio de capital de catégorie 1	Plus de 8,0 %	9,2 %	9,2 %	9,2 %	9,2 %
Ratio de versement des dividendes	40 % – 50 %		43 %		43 %

Mode de présentation de l'information

La Banque utilise certaines mesures non conformes aux principes comptables généralement reconnus (PCGR) pour évaluer les résultats. Les organismes de réglementation du commerce des valeurs mobilières exigent que les entreprises préviennent les lecteurs que le bénéfice net et les autres mesures rajustées en fonction de critères autres que les PCGR n'ont pas une signification standard selon les PCGR et sont difficilement comparables avec des mesures similaires utilisées par d'autres entreprises.

DONNÉES FINANCIÈRES*(non vérifiées)**(en millions de dollars)*

	Trimestre terminé le			Semestre terminé le		
	30 avril 2008	30 avril 2007	%	30 avril 2008	30 avril 2007	%
Particuliers et entreprises	113	112	1	243	235	3
Gestion de patrimoine	44	45	(2)	87	91	(4)
Marchés financiers	80	89	(10)	151	170	(11)
Autres	(72)	(13)	–	(61)	(23)	–
Bénéfice net	165	233	(29)	420	473	(11)
Plus : pertes sur opérations de couverture économique	49	–		49	–	
Plus : coût de financement du PCAA ⁽¹⁾ et honoraires professionnels	15	–		29	–	
Bénéfice net excluant l'incidence du PCAA	229	233	(2)	498	473	5
Moins : gain sur cession de la filiale de la Banque à Nassau	–	–		(32)	–	
Bénéfice net excluant les éléments particuliers	229	233	(2)	466	473	(1)
Bénéfice dilué par action ordinaire	1,00 \$	1,40 \$	(29)	2,58 \$	2,83 \$	(9)
Plus : pertes sur opérations de couverture économique	0,31	–		0,31	–	
Plus : coût de financement du PCAA ⁽¹⁾ et honoraires professionnels	0,10	–		0,18	–	
Bénéfice dilué par action ordinaire excluant l'incidence du PCAA	1,41 \$	1,40 \$	1	3,07 \$	2,83 \$	8
Moins : gain sur cession de la filiale de la Banque à Nassau	–	–		(0,20)	–	
Bénéfice dilué par action ordinaire excluant les éléments particuliers	1,41 \$	1,40 \$	1	2,87 \$	2,83 \$	1
Rendement des capitaux propres attribuables aux détenteurs d'actions ordinaires						
Incluant les éléments particuliers	14,3 %	20,3 %		18,6 %	20,5 %	
Excluant les éléments particuliers	20,2 %	20,3 %		20,7 %	20,5 %	

(1) Aucun intérêt n'a été comptabilisé sur le PCAA.

Mise en garde à propos des énoncés prospectifs

À l'occasion, la Banque Nationale du Canada (la « Banque ») fait des énoncés prospectifs écrits et verbaux, notamment ceux contenus dans la section « Les grandes tendances économiques et leurs enjeux » et la rubrique « Objectifs 2008 » de la section « Vue d'ensemble » du Rapport annuel 2007, dans la section « Objectifs financiers 2008 » du présent rapport aux actionnaires, dans d'autres documents déposés auprès des organismes de réglementation canadiens ou de la Securities and Exchange Commission des États-Unis et dans d'autres communications, aux fins de décrire le contexte économique dans lequel la Banque évoluera au cours de l'exercice 2008 et les objectifs qu'elle souhaite atteindre au cours de cette période. Ces énoncés sont faits conformément à la réglementation canadienne en valeurs mobilières et à la Private Securities Litigation Reform Act of 1995 des États-Unis. Ces énoncés prospectifs comprennent, entre autres, des énoncés à l'égard de l'économie – notamment les économies canadienne et américaine –, de l'évolution des marchés, de l'atteinte de priorités et d'objectifs stratégiques, des stratégies ou des actions futures, du cours des actions de la Banque, de certains risques ainsi que des énoncés à l'égard des convictions, plans, attentes, estimations et intentions de la Banque. Ces énoncés prospectifs sont habituellement marqués par l'usage du conditionnel ou annoncés par des verbes comme « prévoir », « croire », « estimer », « s'attendre à », « avoir l'intention de » et d'autres mots ou expressions similaires.

En raison de leur nature même, ces énoncés prospectifs supposent que nous élaborions des hypothèses, et ils comportent donc nécessairement des risques et des incertitudes d'ordre général et spécifique. Les hypothèses qui ont trait à la performance des économies du Canada et des États-Unis en 2008 et à leurs effets sur les activités de la Banque figurent parmi les facteurs importants pris en considération au moment d'établir les priorités et les objectifs stratégiques et de fixer les objectifs financiers, notamment en ce qui a trait à la réserve pour créances irrécouvrables. Les hypothèses clés sont, notamment, la croissance économique au Canada et aux États-Unis sera modérée en 2008 et le taux d'inflation demeurera faible en Amérique du Nord. La Banque suppose également qu'en 2008, les taux d'intérêt diminueront légèrement au Canada et aux États-Unis et que le dollar canadien sera probablement à parité avec le dollar américain à la fin de 2008. Au moment d'établir les prévisions concernant la croissance économique en général et dans le secteur des services financiers, la Banque s'appuie surtout sur les données économiques historiques fournies par les gouvernements du Canada et des États-Unis et leurs organismes. Les lois fiscales en vigueur dans les pays où la Banque est présente, principalement le Canada et les États-Unis, sont des facteurs importants pris en considération dans l'établissement du taux d'imposition effectif. Le risque est élevé que les projections expresses ou implicites contenues dans ces énoncés ne se réalisent pas ou se révèlent inexactes. Divers facteurs pourraient faire en sorte que les résultats, les conditions, les mesures ou les événements futurs varient sensiblement des objectifs, attentes, estimations ou intentions figurant dans les présents énoncés prospectifs. Ces écarts peuvent être causés par des facteurs dont plusieurs sont indépendants de la volonté de la Banque, notamment la gestion des risques de crédit et de marché et du risque de liquidité; la vigueur des économies canadienne et américaine ainsi que des économies des autres pays où la Banque exerce ses activités; l'incidence des fluctuations du dollar canadien par rapport aux autres devises, notamment le dollar américain; l'incidence des modifications apportées aux politiques monétaires, notamment aux politiques relatives aux taux d'intérêt de la Banque du Canada; les effets de la concurrence dans les marchés où la Banque fait affaire; l'incidence des modifications apportées aux lois et règlements qui régissent les services financiers (notamment les services bancaires, les assurances et les valeurs mobilières) et leur exécution; les jugements d'ordre judiciaire ou réglementaire et les procédures judiciaires; l'évolution de la situation concernant la proposition de restructuration relative au papier commercial adossé à des actifs (PCAA) et les liquidités sur le marché du PCAA; la capacité de la Banque d'obtenir des informations exactes et complètes de ses clients ou contreparties ou en leur nom; la capacité de la Banque d'aligner avec succès sa structure organisationnelle, ses ressources et ses processus, ainsi que sa capacité de mener à terme des acquisitions stratégiques et de les intégrer avec succès; les modifications apportées aux conventions et méthodes comptables que la Banque utilise aux fins de la présentation de sa situation financière, y compris les incertitudes liées aux hypothèses et aux principales estimations comptables; les risques opérationnels ou liés à l'infrastructure ainsi que d'autres facteurs susceptibles d'influer sur les résultats futurs, notamment les modifications apportées aux politiques commerciales; la mise au point et le lancement de nouveaux produits et services au moment opportun; les modifications apportées aux estimations concernant les provisions; les modifications apportées à la législation fiscale; les changements technologiques; les changements imprévus dans les dépenses et les habitudes d'épargne des consommateurs; les catastrophes naturelles; l'incidence éventuelle sur les activités d'urgences en matière de santé publique, de conflits, d'autres événements internationaux et d'autres faits nouveaux, y compris ceux qui sont liés à la lutte au terrorisme, et la mesure dans laquelle la Banque prévoit les risques découlant de ces faits et de sa capacité à les gérer efficacement.

Des renseignements supplémentaires sur ces facteurs sont fournis aux rubriques « Gestion des risques » et « Facteurs pouvant affecter les résultats futurs » du Rapport annuel 2007.

La Banque prévient en outre le lecteur que la liste de facteurs importants susmentionnés n'est pas exhaustive. Les investisseurs et les autres personnes qui se fondent sur les énoncés prospectifs de la Banque doivent soigneusement considérer les facteurs susmentionnés ainsi que les incertitudes et les risques qu'ils comportent. La Banque met aussi en garde le lecteur contre une confiance indue dans ces énoncés prospectifs. En outre, ces énoncés prospectifs peuvent ne pas convenir à l'établissement de priorités, d'objectifs stratégiques, de stratégies ou d'actions futures, d'objectifs financiers et de prévisions autres que celles mentionnées précédemment.

Pour plus de renseignements :

Patricia Curadeau-Grou
Vice-présidente exécutive,
Finances, Risque et
Trésorerie
514-394-6619

Jean Dagenais
Premier vice-président
et chef de la direction
financière
514-394-6233

Denis Dubé
Directeur principal
Service des relations
publiques
514-394-8644

Hélène Baril
Directrice principale
Relations investisseurs
514-394-0296

FAITS SAILLANTS*(non vérifiés)**(en millions de dollars)*

	Trimestre terminé le			Semestre terminé le		
	30 avril 2008	30 avril 2007	Variation %	30 avril 2008	30 avril 2007	Variation %
Résultats d'exploitation						
Revenu total	887 \$	1 021 \$	(13)	1 816 \$	2 010 \$	(10)
Revenu total ajusté pour les participations sans contrôle ⁽¹⁾	873	998	(13)	1 864	1 986	(6)
Bénéfice net	165	233	(29)	420	473	(11)
Rendement des capitaux propres attribuables aux détenteurs d'actions ordinaires	14,3 %	20,3 %		18,6 %	20,5 %	
Par action ordinaire (en dollars)						
Bénéfice – de base	1,01 \$	1,42 \$	(29)	2,59 \$	2,87 \$	(10)
Bénéfice – dilué	1,00	1,40	(29)	2,58	2,83	(9)
EXCLUANT LES ÉLÉMENTS PARTICULIERS ⁽²⁾						
Résultats d'exploitation						
Revenu total	975 \$	1 021 \$	(5)	1 891 \$	2 010 \$	(6)
Revenu total ajusté pour les participations sans contrôle ⁽¹⁾	961	998	(4)	1 939	1 986	(2)
Bénéfice net	229	233	(2)	466	473	(1)
Rendement des capitaux propres attribuables aux détenteurs d'actions ordinaires	20,2 %	20,3 %		20,7 %	20,5 %	
Par action ordinaire (en dollars)						
Bénéfice – de base	1,42 \$	1,42 \$	–	2,89 \$	2,87 \$	1
Bénéfice – dilué	1,41	1,40	1	2,87	2,83	1
Par action ordinaire (en dollars)						
Dividendes déclarés	0,62 \$	0,54 \$	15	1,24 \$	1,08 \$	15
Valeur comptable				28,76	28,92	(1)
Cours de l'action						
haut	53,73	65,87		54,25	66,59	
bas	44,39	61,96		44,39	61,36	
clôture	53,73	61,96		53,73	61,96	

	30 avril 2008	31 octobre 2007	Variation %
Situation financière			
Actif total	123 608 \$	113 085 \$	9
Prêts et acceptations	54 032	52 045	4
Dépôts	70 370	70 798	(1)
Débitures subordonnées et capitaux propres	6 809	6 242	9
Ratios de capital – BRI selon Bâle II			
catégorie 1	9,2 %		
total	13,3 % ⁽³⁾		
Ratios de capital – BRI selon Bâle I			
catégorie 1	9,9 %	9,0 %	
total	14,3 % ⁽³⁾	12,4 %	
Prêts douteux, déduction faite des provisions spécifiques et générale	(174)	(179)	
en % des prêts et acceptations	(0,3) %	(0,3) %	
Biens sous gestion et administration	237 165	239 028	
Épargne totale des particuliers	106 613	106 288	
Couverture d'intérêts	6,89	7,88	
Couverture de l'actif	4,56	3,89	
Autres renseignements			
Nombre d'employés	17 093	16 863	1
Nombre de succursales au Canada	446	447	–
Nombre de guichets automatiques	851	835	2

*(1) L'ajustement représente les gains ou pertes attribuables aux tiers utilisant la plateforme Innocap.**(2) Consulter le Mode de présentation de l'information à la page 3.**(3) Après effet de l'émission de 500 M\$ de débitures subordonnées le 1^{er} mai 2008.*

RAPPORT DE GESTION | Analyse par la direction de la situation financière et des résultats d'exploitation

En date du 28 mai 2008 – Le texte qui suit présente l'analyse par la direction de la situation financière et des résultats d'exploitation de la Banque. Cette analyse a été préparée conformément aux exigences prévues à la norme 51-102 sur les obligations d'information continue des Autorités canadiennes en valeurs mobilières. Elle est basée sur les états financiers consolidés intermédiaires non vérifiés pour le deuxième trimestre et le premier semestre 2008. On peut obtenir de l'information additionnelle sur la Banque Nationale du Canada, y compris la notice annuelle, dans le site web de SEDAR : www.sedar.com et dans celui de la Banque : www.bnc.ca. Les symboles M\$ et G\$ désignent respectivement les millions et les milliards de dollars.

Analyse des résultats

Résultats consolidés

La Banque Nationale affiche un bénéfice net de 165 M\$ au deuxième trimestre de l'exercice financier 2008, contre un bénéfice net de 233 M\$ pour le trimestre correspondant de 2007. Le bénéfice dilué par action atteint 1,00 \$, contre 1,40 \$ au trimestre correspondant de 2007. Les résultats du trimestre comprennent une perte de 73 M\$ (49 M\$ déduction faite des impôts) ou 31 cents par action attribuable aux opérations de couverture économique pour protéger le portefeuille de papier commercial adossé à des actifs (PCAA) d'une détérioration marquée des marchés. En excluant les éléments particuliers, soit les pertes sur des opérations de couverture économique ainsi que le coût de financement et les honoraires professionnels liés à la détention de PCAA, le bénéfice net aurait été de 229 M\$, comparativement à 233 M\$ au deuxième trimestre 2007. De même, le bénéfice dilué par action aurait atteint 1,41 \$, en hausse de 1 % par rapport au deuxième trimestre de 2007.

Le bénéfice net de la Banque pour les six premiers mois de l'exercice financier se chiffre à 420 M\$, contre 473 M\$ pour la période correspondante de 2007. En excluant les éléments particuliers, le bénéfice net aurait atteint 466 M\$ au premier semestre de l'exercice 2008. Le bénéfice dilué par action atteint 2,58 \$, comparativement à 2,83 \$ pour les six premiers mois de l'exercice 2007. En excluant les éléments particuliers, le bénéfice dilué par action aurait été de 2,87 \$, en croissance de 0,04 \$ par rapport au premier semestre de 2007.

Le rendement des capitaux propres attribuables aux détenteurs d'actions ordinaires s'établit à 14,3 % au deuxième trimestre 2008, alors qu'il atteignait 20,3 % au même trimestre en 2007. En excluant les éléments particuliers, le rendement des capitaux propres aurait été de 20,2 % au deuxième trimestre 2008. Pour les six premiers mois de l'exercice 2008, il se chiffre à 18,6 %, comparativement à 20,5 % à la même période de 2007. En excluant les éléments particuliers, il aurait atteint 20,7 % au premier semestre de 2008.

Revenu total

Le revenu total de la Banque s'établit à 887 M\$ au deuxième trimestre 2008, en comparaison de 1 021 M\$ au deuxième trimestre 2007. En tenant compte des participations sans contrôle, le revenu total se chiffre à 873 M\$ par rapport à 998 M\$ pour la même période l'année précédente. La diminution est surtout attribuable aux pertes sur des opérations de couverture économique pour protéger le portefeuille de PCAA d'une détérioration marquée des marchés.

Le revenu net d'intérêts du trimestre s'élève à 364 M\$, par rapport à 248 M\$ au deuxième trimestre 2007. Le revenu net d'intérêts du secteur Particuliers et entreprises a progressé de 11 M\$ ou 3 % pour s'établir à 343 M\$ pour le trimestre. Cette croissance provient de la bonne progression du volume des prêts et des dépôts. Celle-ci s'est toutefois accompagnée d'un affaiblissement de la marge bénéficiaire, qui atteint 2,68 % au deuxième trimestre 2008, par rapport à 2,82 % au même trimestre en 2007. La diminution est due à la baisse de la marge bénéficiaire des produits de crédit attribuable au coût des fonds plus élevé, notamment en raison du resserrement des conditions de crédit à l'échelle mondiale. Par ailleurs, les revenus de négociation enregistrés au revenu net d'intérêts augmentent de 78 M\$ et le coût de financement du PCAA détenu par la Banque a réduit le revenu net d'intérêts du trimestre de 15 M\$.

Les revenus autres que d'intérêts du deuxième trimestre se chiffrent à 523 M\$ en comparaison à 773 M\$ pour le trimestre correspondant de 2007. Les pertes de négociation enregistrées aux autres revenus atteignent 5 M\$ au deuxième trimestre 2008, par rapport à des gains de 184 M\$ au deuxième trimestre 2007. Cette diminution s'explique par les pertes sur opérations de couverture économique de 73 M\$, ainsi que par la diminution des activités de négociation des marchés financiers, notamment celles relatives aux titres de participation et aux titres à revenu fixe. Les gains net sur valeurs mobilières disponibles à la vente atteignent 5 M\$, contre 21 M\$ au deuxième trimestre 2007.

Les commissions de prise ferme et honoraires de services-conseils totalisent 94 M\$ pour le trimestre, contre 108 M\$ un an plus tôt, alors que les commissions de courtage en valeurs mobilières diminuent de 10 M\$, pour s'établir à 61 M\$. Les conditions de marché plus tendues au cours du trimestre expliquent ces diminutions. Les commissions sur cartes de crédit augmentent de 30 % pour s'établir à 13 M\$ pour le trimestre en raison du niveau inférieur de titrisation du portefeuille de cartes de crédit. Les revenus d'assurances sont en baisse de 6 M\$, à 22 M\$. Les revenus de titrisation s'établissent à 58 M\$, par rapport à 48 M\$ au deuxième trimestre 2007, en raison de nouvelles titrisations de prêts hypothécaires assurés. Les revenus de change sont en hausse de 8 M\$ ou 40 %, à 28 M\$. Enfin, les revenus divers sont en baisse de 30 M\$, à 64 M\$ principalement en raison des activités de la banque d'affaires.

Le revenu total s'élève à 1 816 M\$ au premier semestre 2008, contre 2 010 M\$ pour la même période en 2007. Le revenu net d'intérêts a augmenté de 268 M\$, pour atteindre 792 M\$ au premier semestre 2008, surtout en raison de la variation du revenu net d'intérêts attribuable aux activités de négociation. Le revenu net d'intérêts du secteur Particuliers et entreprises a progressé de 9 M\$ pour s'établir à 685 M\$ au semestre. Le financement du PCAA a retranché 34 M\$ du revenu net d'intérêts. Les revenus autres que d'intérêts du premier semestre 2008 sont de 1 024 M\$, contre 1 486 M\$ pour le semestre correspondant de 2007. Par rapport à la même période en 2007, les revenus de négociation ont diminué de 396 M\$, pour se traduire par une perte de 81 M\$ pour les six premiers mois de l'exercice 2008. Les commissions de prise ferme et honoraires de services-conseils diminuent de 17 M\$ à 189 M\$ et les commissions de courtage en valeurs mobilières de 20 M\$ à 120 M\$, les gains sur valeurs mobilières disponibles à la vente de 14 M\$ à 36 M\$ et les honoraires fiduciaires et de fonds communs de placement de 8 M\$ à 168 M\$. Ces diminutions sont attribuables aux conditions sur les marchés financiers. Les revenus de titrisation atteignent 104 M\$, en progression de 8 M\$ par rapport au premier semestre 2007.

RAPPORT DE GESTION | Analyse par la direction de la situation financière et des résultats d'exploitation (suite)

Charges d'exploitation

Au deuxième trimestre 2008, les charges d'exploitation diminuent de 26 M\$ par rapport au trimestre correspondant de 2007, pour s'établir à 634 M\$. La baisse provient essentiellement de la diminution du coût de la rémunération variable. Par ailleurs, les frais technologiques diminuent de 4 M\$ pour s'établir à 98 M\$. Pour les six premiers mois de l'exercice 2008, les charges d'exploitation diminuent de 50 M\$ à 1 266 M\$. Les salaires et avantages sociaux sont en baisse de 36 M\$ à 733 M\$, principalement en raison de la diminution de la rémunération variable. Les frais technologiques diminuent de 4 M\$ et les autres frais de 10 M\$, en raison d'une gestion rigoureuse des dépenses.

Dotations aux pertes sur créances

Pour le deuxième trimestre 2008, la Banque a enregistré des dotations spécifiques aux pertes sur créances de 34 M\$, soit 11 M\$ de plus qu'au même trimestre en 2007, surtout attribuable aux créances avec les petites et moyennes entreprises. Au 30 avril 2008, les prêts douteux bruts sont de 252 M\$, soit une augmentation de 16 M\$ depuis un an, ce qui est surtout attribuable aux créances avec les sociétés intermédiaires. Au 30 avril 2008, les provisions pour pertes sur créances excèdent les prêts douteux bruts de 174 M\$ comparativement à 198 M\$ au 30 avril 2007.

Charge d'impôts

La charge d'impôts pour le deuxième trimestre 2008 est de 28 M\$ représentant un taux effectif d'imposition de 13 %. Cela se compare à une charge d'impôts de 75 M\$ pour le trimestre correspondant de 2007 et un taux effectif d'imposition de 22 %. Cette diminution du taux d'imposition par rapport au deuxième trimestre 2007 s'explique par l'augmentation des revenus exempts d'impôts. Pour le premier semestre 2008, la charge d'impôts s'établit à 95 M\$, pour un taux effectif d'imposition de 20 %, ou 133 M\$ en excluant les éléments particuliers de 2008. La charge d'impôts était de 131 M\$ au semestre correspondant de 2007, alors que le taux effectif d'imposition s'établissait également à 20 %.

Résultats sectoriels

Particuliers et entreprises

Le bénéfice net du secteur Particuliers et entreprises s'élève à 113 M\$ au deuxième trimestre 2008, par rapport à 112 M\$ au trimestre correspondant de 2007. Le revenu total du secteur a progressé de 11 M\$ ou 2 %, pour atteindre 534 M\$. Le volume des prêts du secteur Particuliers et entreprises a augmenté de 7 % du deuxième trimestre 2007 au deuxième trimestre 2008. Cette croissance a été atténuée par la réduction de la marge bénéficiaire des produits de crédit et un reflet du resserrement des conditions de crédit sur les marchés, ce qui a augmenté le coût des fonds.

Le revenu total des Services aux particuliers a progressé de 5 M\$ grâce à la croissance de 3,0 G\$ du volume de l'actif moyen résultant de l'augmentation des prêts à la consommation et des prêts hypothécaires résidentiels. L'amélioration de la marge bénéficiaire sur les dépôts de transaction a partiellement compensé la baisse de la marge bénéficiaire des produits de crédit, notamment celle observée sur les prêts à la consommation.

L'augmentation du revenu total des Services aux entreprises a été de 6 M\$, grâce à la croissance des revenus de change ainsi que du revenu net d'intérêts surtout en raison de la hausse des volumes. La croissance du volume des prêts et des dépôts auprès des entreprises a été contrebalancée par le rétrécissement de la marge bénéficiaire.

Les charges d'exploitation du secteur Particuliers et entreprises ont atteint 318 M\$ au deuxième trimestre 2008, en baisse de 1 M\$ par rapport au trimestre correspondant de 2007. Cette stabilité est attribuable au contrôle des dépenses et s'est traduite par l'amélioration du ratio des charges d'exploitation sur le revenu, qui s'établit à 60 % ce trimestre par rapport à 61 % à la même période en 2007. Les dotations aux pertes sur créances du secteur sont en hausse de 10 M\$ pour un total de 45 M\$, surtout en raison de pertes sur créances plus élevées pour les Services aux entreprises.

Au premier semestre 2008, le bénéfice net du secteur Particuliers et entreprises s'établit à 243 M\$, soit une hausse de 8 M\$ par rapport au bénéfice net de 235 M\$ réalisé à la même période en 2007. Le revenu total du secteur a progressé de 2 % pour atteindre 1 080 M\$. Le revenu total des Services aux particuliers a progressé de 11 M\$ ou 2 %. L'augmentation du revenu total des Services aux entreprises a été de 6 M\$ ou 2 %. Le ratio des charges d'exploitation sur le revenu a diminué à 58 % au premier semestre 2008, soit une amélioration de 1 % par rapport au semestre correspondant de 2007.

Gestion de patrimoine

Le bénéfice net du secteur Gestion de patrimoine s'établit à 44 M\$ au deuxième trimestre 2008, par rapport à 45 M\$ au trimestre correspondant de 2007, soit une diminution de 1 M\$. Le revenu total du secteur atteint 213 M\$, par rapport à 233 M\$ au deuxième trimestre de 2007. La diminution est principalement attribuable au ralentissement des activités de courtage de valeurs mobilières qui découle des conditions de marché plus difficiles au cours du trimestre. Les charges d'exploitation sont en baisse de 15 M\$ pour un montant de 149 M\$ au deuxième trimestre 2008. Le ratio des charges d'exploitation sur le revenu s'est maintenu à 70 % ce trimestre.

Pour les six premiers mois de l'exercice 2008, le bénéfice net du secteur Gestion de patrimoine atteint 87 M\$ comparativement à 91 M\$ à la même période en 2007. Le revenu total du secteur s'établit à 435 M\$, par rapport à 461 M\$ au premier semestre de 2007. Les charges d'exploitation se sont élevées à 306 M\$, soit une amélioration de 17 M\$ en comparaison des charges d'exploitation de 323 M\$ au premier semestre de 2007.

Marchés financiers

Le secteur Marchés financiers affiche un bénéfice net de 80 M\$ au deuxième trimestre 2008, soit 9 M\$ de moins qu'au trimestre correspondant de 2007. Le revenu total du secteur a atteint 279 M\$, contre 325 M\$ au deuxième trimestre de 2007. En tenant compte des participations sans contrôle, le revenu du trimestre est de 265 M\$, soit 37 M\$ de moins qu'au trimestre correspondant de 2007. Cette baisse provient de la diminution des revenus de négociation de 36 M\$ surtout liée aux titres de participation et aux titres à revenus fixes. Par ailleurs, les gains nets sur valeurs mobilières disponibles à la vente ont été moins importants ce trimestre à 4 M\$, en baisse de 16 M\$, par rapport au deuxième trimestre 2007. Enfin, les autres revenus augmentent de 27 M\$ en raison de la gestion de l'actif et du passif et de la contribution supérieure de la société satellite Maple Financial Group Inc. Les charges d'exploitation du trimestre s'établissent à 156 M\$, une diminution de 11 M\$ par rapport au deuxième trimestre de 2007, en raison de la baisse de la rémunération variable. Le trimestre a donné lieu à des récupérations pour pertes sur créances de 2 M\$.

RAPPORT DE GESTION | Analyse par la direction de la situation financière et des résultats d'exploitation (suite)

Pour les six premiers mois de l'exercice 2008, le bénéfice net du secteur s'établit à 151 M\$, soit une baisse de 19 M\$ par rapport à la même période en 2007. Le revenu total s'est établi à 495 M\$, contre 613 M\$ pour le premier semestre de 2007. En tenant compte des participations sans contrôle relatives aux activités de négociation, les revenus des Marchés financiers s'établissent à 543 M\$ en baisse de 46 M\$ comparativement à 589 M\$ au premier semestre 2007. Cette baisse est composée principalement d'une diminution des revenus de négociation de 28 M\$ et de 22 M\$ provenant des gains sur valeurs mobilières disponibles à la vente. Les charges d'exploitation se sont élevées à 325 M\$, une amélioration de 7 M\$ comparativement aux six premiers mois de l'exercice 2007.

REVENUS DES MARCHÉS FINANCIERS

(équivalent imposable ⁽¹⁾)
(en millions de dollars)

	2 ^e T 2008	2 ^e T 2007	Semestre 2008	Semestre 2007
Revenus de négociation				
Titres de participation	79	96	58	181
Revenus fixes	(9)	18	81	24
Marchandises et devises	7	(1)	54	16
	77	113	193	221
Commissions des marchés financiers	70	81	143	147
Gains sur valeurs mobilières disponibles à la vente	4	20	27	49
Services bancaires	43	44	92	88
Autres	71	44	88	84
Total ⁽²⁾	265	302	543	589

(1) Consulter la rubrique « Mode de présentation de l'information » à la page 3
(2) Déductions faites des participations sans contrôle

Autres

La rubrique *Autres* des résultats sectoriels affiche au deuxième trimestre 2008 une perte nette de 72 M\$ en comparaison d'une perte nette de 13 M\$ au trimestre correspondant de 2007. Cette diminution est surtout attribuable aux pertes sur des opérations de couverture économique de 73 M\$ comptabilisées dans les *Revenus (pertes) de négociation* (49 M\$ déduction faite des impôts), pour protéger le portefeuille de PCAA d'une détérioration marquée des marchés. Le coût de financement des PCAA a réduit le revenu net d'intérêts de 15 M\$ pour le trimestre. Au premier semestre de 2008, la perte nette s'élève à 61 M\$, contre une perte nette de 23 M\$ au semestre correspondant de l'exercice 2007.

Résultat étendu

Au deuxième trimestre 2008, le résultat étendu se chiffre à 202 M\$, soit 37 M\$ de plus que le bénéfice net pour la même période. Pour le semestre se terminant le 30 avril 2008, le résultat étendu se chiffre à 505 M\$, soit 85 M\$ de plus que le bénéfice net pour la même période. La hausse est surtout due aux gains sur les instruments financiers dérivés désignés comme élément de couverture des flux de trésorerie.

Flux de trésorerie

En raison de la nature même des activités de la Banque, la majorité des éléments qui composent les revenus et les charges sont des liquidités. En outre, certaines activités, telles les activités de négociation, génèrent des mouvements importants de liquidité qui peuvent avoir une incidence sur plusieurs éléments d'actif ou de passif, tels les valeurs mobilières détenues à des fins de négociation, les titres vendus à découvert ou les valeurs mobilières vendues en vertu de conventions de rachat.

Pour le deuxième trimestre 2008, la trésorerie et les équivalents de trésorerie ont diminué de 0,5 G\$ et de 1,2 G\$ pour le trimestre correspondant de 2007. Au 30 avril 2008, la trésorerie et ses équivalents s'établissent à 3,7 G\$ comparativement à 9,6 G\$ l'année précédente.

Les activités d'exploitation ont généré des fonds de 0,9 G\$, principalement en raison de la diminution des autres éléments de 1,9 G\$ compensée par l'augmentation des valeurs mobilières détenues à des fins de négociation de 1,5 G\$. Pour le trimestre correspondant de 2007, les fonds requis par les activités d'exploitation ont été de 2,9 G\$, principalement suite à l'augmentation des valeurs mobilières détenues à des fins de négociation de 3,9 G\$.

Les activités de financement ont généré 1,5 G\$ provenant de la hausse des valeurs mobilières vendues en vertu de conventions de rachat de 5,4 G\$, compensée par la baisse des titres vendus à découvert de 1,4 G\$ et des dépôts de 2,8 G\$. Pour le trimestre correspondant de 2007, les fonds générés par les activités de financement ont été de 10,1 G\$ surtout en raison de la hausse des titres vendus à découvert de 3,5 G\$, des valeurs mobilières vendues en vertu de conventions de rachat de 2,3 G\$ et des dépôts de 4,5 G\$.

Finalement, les fonds requis par les activités d'investissement ont été de 2,9 G\$ pour le deuxième trimestre de 2008 en raison de la hausse des prêts de 2,8 G\$. Pour la période correspondante de 2007, les activités d'investissement ont requis une somme de 8,4 G\$ principalement en raison de l'augmentation des valeurs mobilières acquises en vertu de conventions de revente de 3,3 G\$ et de la hausse des prêts de 5,0 G\$.

RAPPORT DE GESTION | Analyse par la direction de la situation financière et des résultats d'exploitation (suite)

Bilan

Au 30 avril 2008, la Banque avait un actif de 123,6 G\$ en comparaison à 113,1 G\$ au 31 octobre 2007. Les prêts et acceptations sont en augmentation de 2 G\$. Par ailleurs, l'encaisse, les dépôts auprès d'institutions financières, les valeurs mobilières et les valeurs mobilières acquises en vertu de conventions de revente augmentent de 9,8 G\$. Les principaux portefeuilles sont présentés dans le tableau suivant.

VOLUMES MOYENS MENSUELS

(en millions de dollars)

	Avril 2008	Octobre 2007	Avril 2007
Prêts et acceptations *			
Hypothécaires			
résidentiels	22 892	22 781	21 761
Aux particuliers	11 996	11 127	10 406
Créances sur cartes			
de crédit	1 799	1 793	1 747
Aux petites et			
moyennes entreprises	14 856	14 048	14 164
Aux grandes sociétés	6 678	5 919	5 594
	58 221	55 668	53 672
Dépôts			
Particuliers (solde)	31 760	30 215	29 751
Épargne hors bilan des			
particuliers (solde)	74 853	76 073	76 247
Entreprises	12 471	11 870	11 150

* incluant les actifs titrisés

Les prêts hypothécaires résidentiels ont augmenté de 1,1 G\$ au 30 avril 2008, le volume s'établissant à 22,9 G\$, contre 21,8 G\$ au 30 avril 2007. Les prêts aux particuliers ont augmenté de 15 %, pour atteindre 12,0 G\$ à la faveur principalement des hausses de volume dans le cadre des ententes de partenariats. Les prêts aux petites et moyennes entreprises sont en hausse de 0,7 G\$ depuis un an, pour se chiffrer à 14,9 G\$ au 30 avril 2008, alors que les prêts aux grandes sociétés ont poursuivi leur croissance pour atteindre 6,7 G\$, soit une hausse de 19 %.

Les dépôts de particuliers de 31,8 G\$ au 30 avril 2008 sont en hausse de 2,0 G\$. L'épargne des particuliers hors bilan administrée par la Banque se chiffre à 74,9 G\$ à la fin du deuxième trimestre 2008, en baisse de 1,3 G\$ depuis un an. La baisse est principalement attribuable à la diminution de la juste valeur des biens sous gestion. Par ailleurs, les dépôts des entreprises ont progressé de 12 % en comparaison à l'an passé, pour atteindre 12,5 G\$ le 30 avril 2008.

PAPIER COMMERCIAL ADOSSÉ À DES ACTIFS

Le 23 décembre 2007, le comité pancanadien (Comité) des investisseurs sur le papier commercial adossé à des actifs (PCAA) structuré émis par des tiers a approuvé une entente de principe visant à restructurer les séries liées au PCAA émis par 20 fiducies. Le 17 mars 2008, le Comité a annoncé avoir déposé une requête devant la Cour supérieure de justice de l'Ontario en vertu de la Loi sur les arrangements avec les créanciers des compagnies (LACC), demandant à la Cour de convoquer les porteurs de billets à une

assemblée afin qu'ils votent sur le plan de restructuration proposé par le Comité. Le 25 avril 2008, approximativement 96 % des porteurs de billets ont voté en faveur du plan de restructuration. Ce dernier doit maintenant être homologué par un juge de la Cour supérieure de justice de l'Ontario.

Plan de restructuration

Les fiducies dont le PCAA est garanti en totalité ou en partie par des actifs synthétiques, regrouperont leurs actifs. Le PCAA existant sera converti en billets à taux variable dont l'échéance correspondra à celle des actifs sous-jacents regroupés, laquelle est prévue pour décembre 2016. Les investisseurs détenant des séries avec des actifs synthétiques ou une combinaison d'actifs synthétiques et d'actifs traditionnels pourront choisir de participer à l'un ou l'autre des deux véhicules cadres d'actifs :

- le véhicule cadre d'actifs 1 (VCA1) qui est un véhicule nouvellement formé pour les investisseurs qui se sont engagés à un montant proportionnel pour financer les appels de marge associés aux actifs sous-jacents;
- le véhicule cadre d'actifs 2 (VCA2) qui est un véhicule nouvellement formé pour les investisseurs qui choisissent d'avoir moins que, ou aucune part proportionnelle de la facilité de financement de marge, la différence étant comblée par des tiers.

La facilité de financement de marge que l'on retrouve dans VCA1 et VCA2 sera assurée par des institutions financières et des investisseurs canadiens, et vise à réduire le risque que les billets restructurés ne soient pas en mesure de faire face à des appels de marge si des circonstances futures en justifiaient la nécessité. La Banque s'est engagée à contribuer à la facilité de financement de marge pour un montant approximatif de 815 M\$.

Relativement à la contribution d'actifs se rapportant au PCAA existant dans VCA1 ou VCA2, les investisseurs recevront une combinaison de billets de catégorie A-1, A-2, B et C. Les billets de catégorie A-1 et A-2 devraient être cotés AA.

Les investisseurs détenant des séries garanties exclusivement par des actifs traditionnels ou inadmissibles et des séries garanties en partie par des actifs inadmissibles recevront des billets reflétés liés au rendement net et aux échéances des actifs sous-jacents respectifs. Un véhicule nouvellement formé, mettant en silo chaque série garantie exclusivement par des actifs traditionnels ou des actifs inadmissibles à 100 %, sera créé sous le nom de véhicule cadre d'actifs 3 (VCA3). Deux catégories de billets seront créées dans VCA3 : les billets reflétés AT pour les actifs traditionnels et les billets reflétés AI pour les actifs inadmissibles.

RAPPORT DE GESTION | Analyse par la direction de la situation financière et des résultats d'exploitation (suite)

Au 30 avril 2008, la valeur comptable du PCAA détenu par la Banque avant charge pour baisse de valeur constatée dans l'exercice terminé le 31 octobre 2007, était de 2 254 M\$ et les actifs sous-jacents dans le cadre du plan de restructuration se répartissent de la façon suivante :

Type d'actifs sous-jacents	Valeur comptable avant charge pour baisse de valeur
Actifs synthétiques et hybrides	1 569
Actifs traditionnels ⁽¹⁾	186
Actifs inadmissibles	282
PCAA exclu du plan de restructuration pancanadien	217
Total ⁽²⁾	2 254

(1) Comprend les séries garanties exclusivement par des actifs traditionnels.

(2) Les actifs sous-jacents des séries liées au PCAA détenu par la Banque sont composés de 53 % de billets supraprioritaires à levier, 22 % de titres adossés à des créances avec flux groupés entièrement capitalisés, 15 % d'actifs traditionnels et 10 % d'encaisse.

Détermination de la juste valeur

Dans son évaluation du PCAA au 30 avril 2008, la Banque a établi une fourchette de la juste valeur estimative. Étant donné que la valeur comptable du PCAA détenu par la Banque (après charge pour baisse de valeur) au 31 octobre 2007, est comprise dans la fourchette de la juste valeur estimative établie le 30 avril 2008, aucun changement n'a été apporté à la valeur comptable en date du 30 avril 2008. La valeur comptable du PCAA détenu par la Banque, au 30 avril 2008, était de 1 685 M \$, dont 1 559 M\$ étaient classés parmi les *Valeurs mobilières disponibles à la vente* et 126 M\$ étaient classés parmi les *Valeurs mobilières détenues à des fins de négociation*.

Afin de déterminer la juste valeur estimative du PCAA au 30 avril 2008, la Banque a tenu compte des catégories d'actifs sous-jacents du plan de restructuration. Dans le cas des actifs synthétiques et hybrides, des actifs traditionnels et du PCAA restructuré ne faisant pas partie du plan pancanadien de restructuration, la Banque a tenu compte de la qualité élevée des actifs sous-jacents et a déterminé la juste valeur au moyen de l'analyse des flux de trésorerie actualisés. La juste valeur inclut une évaluation de la probabilité qu'une restructuration réussie des fiduciaires ne soit pas complétée. Cette juste valeur est également fondée sur des données observables sur les marchés pour des instruments financiers comparables provenant de sources indépendantes pour évaluer la juste valeur de chaque classe d'actifs détenue par les fiduciaires. Les principales hypothèses utilisées concernent la forte probabilité d'une restructuration, les coupons prévus, l'échéance prévue des billets à taux variable reçus en échange du PCAA, la notation prévue et un taux d'actualisation approprié tenant compte des risques de pertes futures. Le taux d'actualisation prévu est déterminé en fonction des données observables sur les marchés pour des instruments financiers comparables.

Dans le cas du PCAA qui n'est pas restructuré et qui n'est pas soumis au processus du comité pancanadien des investisseurs, de même que du PCAA qui est soutenu par des actifs inadmissibles, la Banque a utilisé des données observables sur les marchés pour des instruments financiers sous-jacents comparables provenant de sources indépendantes, afin d'évaluer la juste valeur de chaque classe d'actifs détenue par les fiduciaires.

L'évaluation de la Banque a été fondée sur son appréciation des conditions au 30 avril 2008, ce qui pourrait changer durant les périodes futures. L'évaluation de la juste valeur du PCAA est complexe et requiert un processus d'envergure comprenant l'utilisation de modèles quantitatifs et d'hypothèses pertinentes. Les changements possibles qui pourraient avoir une incidence importante sur la valeur future du PCAA comprennent (1) des changements à

la valeur des actifs sous-jacents, (2) l'évolution de la liquidité du marché du PCAA, (3) les résultats de la restructuration des conduits et (4) une évolution à la baisse de la conjoncture économique nord-américaine.

Arrangements hors bilan

Dans le cours normal de ses activités, la Banque est partie à diverses opérations financières qui, selon les principes comptables généralement reconnus du Canada (PCGR), ne sont pas tenues d'être constatées au bilan consolidé ou sont constatées à des montants différents de leur valeur théorique ou contractuelle. Ces opérations incluent les biens administrés et les biens sous gestion, les opérations avec des entités à détenteurs de droits variables (EDDV), les instruments financiers dérivés, l'émission de garanties et les ententes relatives au crédit. Une analyse complète de ces opérations, et plus précisément de leur nature, de leur utilisation et de leur importance, est présentée aux pages 47 à 50 du Rapport annuel 2007. De plus, des renseignements au sujet des EDDV dont la Banque détient des droits variables importants, mais dont elle n'est pas le principal bénéficiaire en vertu de la note d'orientation concernant la comptabilité no 15 intitulée *Consolidation des entités à détenteurs de droits variables (NOC-15)*, sont décrits à la note 8 afférente aux états financiers consolidés vérifiés de 2007. Pour plus de détails sur les garanties et une description des obligations au titre de certaines ententes d'indemnisation, se reporter à la note 22 afférente aux états financiers consolidés vérifiés de 2007 et à la note 7 pour les activités de titrisation.

Au cours du deuxième trimestre 2008, à l'exception des nouvelles activités de titrisation décrites à la note 9 afférente aux états financiers consolidés intermédiaires non vérifiés, ainsi que l'engagement de la Banque de contribuer à la facilité de financement de marge pour un montant approximatif de 815 M\$ afin d'appuyer les efforts proposés du plan de restructuration du PCAA, la Banque n'a conclu aucun nouvel arrangement important avec des EDDV qui ne sont pas consolidées dans le bilan de la Banque.

Divulgateion additionnelle

Le 7 avril 2008, le *Financial Stability Forum* a publié un rapport pour répondre à la demande des ministres du G7 et des gouverneurs des banques centrales. Ce rapport présente une analyse des causes et faiblesses des événements survenus dans les marchés mondiaux et émet des recommandations afin d'augmenter la transparence et l'évaluation relatives à certaines expositions.

Pour le deuxième trimestre 2008, le Surintendant des institutions financières a demandé aux banques canadiennes de mettre en application certaines recommandations qui portent notamment sur les structures d'accueil, les expositions à des prêts « *subprime* » et « *Alt-A* », les titres adossés à des créances avec flux groupés synthétiques, les titres adossés à des créances hypothécaires résidentielles et commerciales, et les structures de financement à levier.

La Banque ne commercialise aucun programme de financement hypothécaire spécifique à une clientèle alternative « *subprime* » ou « *Alt-A* ». Les prêts « *subprime* » sont généralement définis comme étant octroyés à des emprunteurs présentant un profil de risque de crédit plus élevé que celui des emprunteurs « *prime* » et la Banque n'octroie aucun prêt de ce type. Les prêts « *Alt-A* » sont octroyés à des emprunteurs qui ne possèdent pas la documentation standard au niveau des revenus et la Banque présente un volume de prêts de ce type de 95 M\$ au 30 avril 2008.

RAPPORT DE GESTION | Analyse par la direction de la situation financière et des résultats d'exploitation (suite)

Les détails concernant les autres expositions sont fournis aux tableaux 5 et 6 présentés dans les données financières supplémentaires, à la fin du présent rapport de gestion.

Gestion des risques

La Banque considère le risque comme un élément indissociable de son développement et de la diversification de ses activités. Des informations sur la gestion des risques sont présentées aux tableaux 1 à 7 dans les données financières supplémentaires, à la fin du présent rapport de gestion ainsi qu'à la note 3 afférente aux états financiers consolidés intermédiaires non vérifiés relativement à la gestion des risques associés aux instruments financiers.

Conventions comptables et estimations

Les états financiers consolidés intermédiaires non vérifiés ont été préparés selon les PCGR du Canada. Il est recommandé de se reporter à la note 1 des états financiers consolidés annuels vérifiés de 2007 pour obtenir de plus amples renseignements sur les conventions comptables importantes utilisées pour la préparation des états financiers consolidés. Certaines de ces conventions comptables sont considérées critiques en raison de leur importance au chapitre de la présentation de la situation financière et des résultats d'exploitation de la Banque. En outre, ces conventions font appel à des jugements et estimations difficiles, subjectifs et complexes du fait qu'elles portent sur des questions qui sont essentiellement incertaines. Les principales hypothèses et les bases sur lesquelles reposent les estimations faites par la direction conformément aux PCGR sont décrites dans le Rapport annuel 2007.

Aucune modification n'a été apportée aux conventions comptables importantes utilisées par la Banque pour l'exercice 2008, à l'exception de celle décrite à la note 2a) afférente aux états financiers consolidés intermédiaires non vérifiés relativement aux modifications comptables.

De plus, la Banque a adopté les nouvelles règles énoncées dans le manuel de l'Institut canadien des comptables agréés concernant les informations à fournir sur les instruments financiers et le capital ainsi que les règles relatives à la présentation des instruments financiers. Il est recommandé de se reporter à la note 2a) des états financiers consolidés intermédiaires non vérifiés.

Les détails concernant les changements de normes comptables à venir sont présentés à la note 2b) des états financiers consolidés intermédiaires non vérifiés.

Divulgaration sur le contrôle interne à l'égard de l'information financière

Au cours du deuxième trimestre de 2008, il n'y a eu aucun changement aux politiques, procédures et autres processus sur le contrôle interne à l'égard de l'information financière de la Banque qui a eu ou qui pourrait raisonnablement avoir une incidence importante sur son contrôle interne à l'égard de l'information financière.

Capital

Le ratio de capital de base et le ratio de capital total, selon les nouvelles règles de la Banque des règlements internationaux (BRI) – Bâle II –, sont de 9,2 % et 13,3 % au 30 avril 2008, respectivement après effet de l'émission de 500 M\$ de débentures subordonnées le 1^{er} mai 2008. Ces mêmes ratios calculés selon les anciennes règles de la BRI – Bâle I –, auraient été de 9,9 % et 14,3 % au 30 avril 2008, respectivement, par rapport à 9,0 % et 12,4 % au 31 octobre 2007.

Au cours du semestre, le ratio de capital de base a augmenté en raison de l'émission d'actions privilégiées de premier rang à dividende préférentiel et non cumulatif, pour une contrepartie de 173 M\$, au deuxième trimestre 2008, et par la titrisation de 400 M\$ de créances sur cartes de crédit. Au premier trimestre, la Banque avait émis 400 M\$ de titres NBC CapS II – série 1.

Par ailleurs, selon Bâle I, l'actif pondéré en fonction du risque aurait été de 51,8 G\$ au 30 avril 2008 alors qu'il s'établit à 55,1 G\$ selon les nouvelles règles, en hausse de 11,8 % depuis le 31 octobre 2007. Cette augmentation a pour effet d'atténuer la hausse des ratios et est principalement due à l'ajout de l'impact du risque opérationnel dans le calcul de l'actif pondéré.

D'autres informations sur le capital sont fournies, au tableau 8 présenté dans les données financières supplémentaires à la fin du présent rapport de gestion, ainsi qu'à la note 4 afférente aux états financiers consolidés intermédiaires non vérifiés.

ACTIONS ET OPTIONS D'ACHATS EN CIRCULATION AU 30 AVRIL 2008

	Nombres d'actions	Actions \$
Actions privilégiées de premier rang		
Série 15	8 000 000	200
Série 16	8 000 000	200
Série 20	6 900 000	173
	22 900 000	573
Actions ordinaires	158 364 440 ⁽¹⁾	1 599
Options d'achat d'actions	7 346 330 ⁽¹⁾	

(1) Au 16 mai 2008, le nombre d'actions ordinaires en circulation et le nombre d'options en cours se chiffraient respectivement à 158 495 027 et à 7 341 995.

Événements postérieurs

Le 1^{er} mai 2008, la Banque a procédé à l'échange de la totalité des actions ordinaires détenues de Bourse de Montréal Inc. suite à la décision de l'Autorité des marchés financiers d'approuver le regroupement de Bourse de Montréal Inc. avec Groupe TSX Inc. La contrepartie reçue est composée de 16,26 \$ en argent et 0,4540 action ordinaire de Groupe TMX Inc. par action ordinaire détenue de Bourse de Montréal Inc. Le gain résultant de cette transaction est de 88 M\$.

Le 1^{er} mai 2008, la Banque a émis 500 M\$ de débentures subordonnées échéant en 2018. L'intérêt au taux de 5,55 % est payable semestriellement le 15^e jour de mai et de novembre de chaque année.

En mai 2008, une filiale de la Banque a conclu une entente définitive pour l'acquisition de la firme de gestion de placements Bieber Securities Inc. dont l'actif sous gestion se chiffre à 550 M\$. La conclusion de la transaction d'acquisition, prévue pour juin 2008, demeure sujette à certaines conditions et aux approbations réglementaires, incluant l'approbation de la Bourse de Toronto.

Dividendes

Le Conseil d'administration a déclaré les dividendes réguliers sur les diverses catégories et séries d'actions privilégiées, ainsi qu'un dividende de 0,62 cents par action ordinaire, payable le 1^{er} août 2008 aux actionnaires inscrits le 26 juin 2008.

RAPPORT DE GESTION | Données financières supplémentaires

Données trimestrielles

(non vérifiées)

(en millions de dollars, sauf pour les données par action)

	2008		2007				2006		2007	2006
	2 ^e T	1 ^{er} T	4 ^e T	3 ^e T	2 ^e T	1 ^{er} T	4 ^e T	3 ^e T	Total	Total
Revenu total	887 \$	929 \$	399 \$	1 008 \$	1 021 \$	989 \$	970 \$	921 \$	3 417 \$	3 803 \$
Bénéfice net (perte nette)	165	255	(175)	243	233	240	220	220	541	871
Bénéfice (perte) par action ordinaire										
de base	1,01	1,58	(1,14)	1,49	1,42	1,45	1,33	1,32	3,25	5,22
dilué	1,00	1,58	(1,14)	1,48	1,40	1,43	1,31	1,30	3,22	5,13
Dividendes par action ordinaire	0,62	0,62	0,60	0,60	0,54	0,54	0,50	0,50	2,28	1,96
Rendement des capitaux propres attribuables aux détenteurs d'actions ordinaires	14,3 %	22,9 %	(16,0) %	20,6 %	20,3 %	20,7 %	19,7 %	20,2 %	11,5 %	20,1 %
Actif total	123 608 \$	120 124 \$	113 085 \$	123 353 \$	135 172 \$	121 402 \$	116 801 \$	108 552 \$		
Prêts douteux nets	134	140	129	110	110	112	116	98		
Par action ordinaire										
Valeur comptable	28,76	28,13	26,85	28,70	28,92	28,34	27,17	26,57		
Cours de l'action										
haut	53,73	54,25	60,28	66,14	65,87	66,59	62,86	62,69		
bas	44,39	45,15	50,50	60,61	61,96	61,36	58,26	56,14		

Tableau 1 – Répartition des prêts par catégorie d'emprunteurs

(non vérifié)

(en millions de dollars)

	Au 30 avril 2008			Pour le semestre terminé le 30 avril 2008	
	Prêts bruts	Prêts douteux	Provisions spécifiques	Dotations aux pertes sur créances	Radiations
Particuliers ⁽¹⁾	14 074	38	13	38	60
Hypothèques résidentielles	15 106	27	2	(1)	–
Hypothèques non résidentielles	1 375	17	5	1	(1)
Agriculture, pêche et piégeage	2 000	51	22	10	2
Institutions financières	4 449	2	2	–	–
Fabrication	2 263	25	13	–	2
Construction et services immobiliers	1 298	19	11	(1)	22
Transports et communications	500	4	2	2	4
Mines, carrières et énergie	1 313	2	2	–	–
Exploitation forestière	169	6	3	1	–
Administrations publiques	1 234	–	–	–	–
Commerce de gros	552	3	1	8	8
Commerce de détail	1 340	15	12	1	1
Services	1 310	22	10	3	4
Autres	2 705	21	20	4	1
Total – Entreprises et administrations publiques	20 508	187	103	29	43
Total	49 688	252	118	66	103

(1) Incluant les prêts à la consommation, cartes de crédit et autres prêts aux particuliers.

RAPPORT DE GESTION | Données financières supplémentaires (suite)

Tableau 2 – Répartition géographique des prêts

Au 30 avril 2008
(non vérifié)
(en millions de dollars)

	Prêts bruts	Prêts douteux	Provisions spécifiques
Canada			
Hypothécaires résidentiels	15 051	27	2
Aux particuliers et créances sur cartes de crédit	13 840	38	13
Aux entreprises et aux administrations publiques	17 540	187	103
	46 431	252	118
États-Unis			
Hypothécaires résidentiels	55	–	–
Aux particuliers et créances sur cartes de crédit	4	–	–
Aux entreprises et aux administrations publiques	2 957 ⁽¹⁾	–	–
	3 016	–	–
Autres			
Hypothécaires résidentiels	–	–	–
Aux particuliers et créances sur cartes de crédit	230	–	–
Aux entreprises et aux administrations publiques	11	–	–
	241	–	–
	49 688	252	118

(1) Comprend 2 452 M\$ représentant des prêts aux courtiers garantis.

Tableau 3 – Atténuation des risques de crédit

Au 30 avril 2008
(non vérifié)
(en millions de dollars)

	Exposition au risque de crédit atténuée par		
	Sûretés financières	Garanties	Dérivés de crédit
Exposition constatée au bilan consolidé			
Valeurs mobilières acquises en vertu de conventions de revente et vendues en vertu de conventions de rachat	13 509	–	–
Prêts			
Hypothécaires résidentiels	–	8 048	–
Aux particuliers et créances sur cartes de crédit	–	907	–
Aux entreprises et aux administrations publiques	1 973	1 325	74
Instruments financiers dérivés – hors bourse	491	–	–

RAPPORT DE GESTION | Données financières supplémentaires (suite)

Tableau 4 – Détail du risque de crédit par portefeuille d'instruments financiers dérivés – hors bourse

Au 30 avril 2008
(non vérifié)
(en millions de dollars)

	Coût de remplacement	Équivalent-crédit	Montant pondéré en fonction du risque
Contrats de taux d'intérêt	1 560	2 297	529
Contrats de change	938	1 908	710
Contrats sur actions	1 097	3 583	1 793
Contrats sur produits de base	627	635	482
Contrats sur dérivés de crédit	369	2 356	462
	4 591	10 779	3 976
Incidence des accords généraux de compensation	(2 335)	(5 054)	(1 312)
	2 256	5 725	2 664
Incidence des garanties détenues	(491)	(491)	(132)
	1 765	5 234	2 532

Tableau 5 – Positions sur dérivés de crédit (montants nominaux)

Au 30 avril 2008
(non vérifié)
(en millions de dollars)

	Portefeuille de crédit ⁽¹⁾		Négociation	
	Protection achetée	Protection vendue	Protection achetée	Protection vendue
Swaps sur défaillance				
Indices et sociétés	133	59	10 619	9 901
Tranches sur indices	–	–	1 646	892
Titres adossés à des créances avec flux groupés	–	–	30	30

(1) L'objectif des protections vendues est uniquement de réduire les protections achetées.

RAPPORT DE GESTION | Données financières supplémentaires (suite)

Tableau 6 – Structures d'accueil

Les structures d'accueil ne sont pas des entités en exploitation. Elles n'ont généralement aucun employé et peuvent comprendre des entités à détenteurs de droits variables (EDDV) telles que défini dans la note d'orientation concernant la comptabilité n° 15 intitulée *Consolidation des entités à détenteurs de droits variables* (NOC-15). La NOC-15 prévoit la consolidation d'une EDDV par son principal bénéficiaire si celui-ci est défini comme l'entité qui assume la majorité des pertes prévues ou obtient la majorité des rendements résiduels prévus découlant des activités de l'EDDV, ou les deux. La Banque a conclu avec certaines entités des swaps de taux d'intérêt.

Au 30 avril 2008

(non vérifié)

(en millions de dollars)

	Notes	Exposition de la Banque		Actif total des structures d'accueil
		Placements et autres actifs	Facilités de liquidité inutilisées	
STRUCTURES D'ACCUEIL NON CONSOLIDÉES				
EDDV dans lesquelles la Banque détient des droits variables importants				
Entité de titrisation des créances sur cartes de crédit de la Banque (structure d'accueil admissible)	1	63	N/A	1 667
Fonds multicédants de papier commercial adossé à des actifs administré par la Banque	2	500	89	764
Autres conduits de papier commercial adossé à des actifs	3			
– Conduits structurés par la Banque	4	394	N/A	4 140
– Conduits structurés par des tiers		1 291	N/A	–
Fiducie de Capital BNC	5	3	N/A	229
Fonds d'investissements et placements privés	6	130	N/A	2 538
		2 381		9 338
STRUCTURES D'ACCUEIL CONSOLIDÉES				
EDDV	7			
Comptes gérés de fonds de couverture Banque Nationale (Plateforme Innocap)	8	2 067	N/A	3 168
Fonds communs de placement	9	484	N/A	560
Immeuble	10	94	N/A	94
Placements privés	11	16	N/A	31
Autre				
Fiducie d'actifs BNC	12	140	N/A	545
		2 801		4 398
		5 182		13 736

N/A – Non applicable

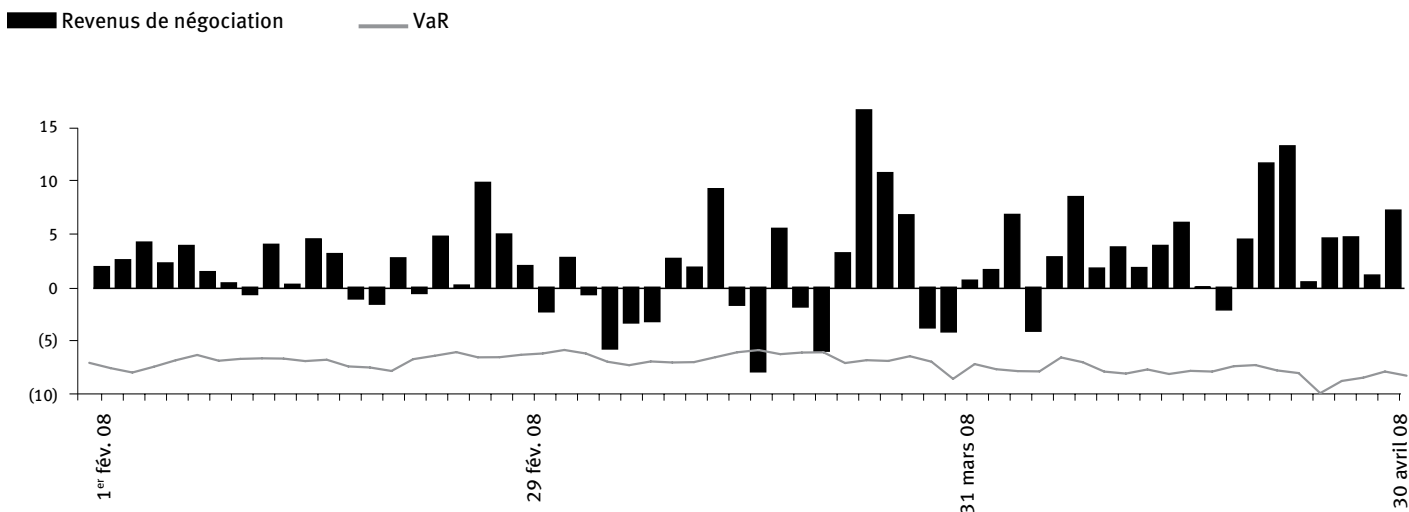
- 1) L'exposition de la Banque représente les droits conservés relatifs aux intérêts futurs excédentaires ainsi que certains titres émis par l'entité et acquis par la Banque.
- 2) Les principaux actifs sous-jacents sont des prêts hypothécaires résidentiels et commerciaux, des baux, des prêts à la consommation ainsi que d'autres créances à recevoir. Les actifs sous-jacents sont situés au Canada. Au 30 avril 2008, le montant total de la facilité de liquidité de style mondial s'élève à 589 M\$, soit l'encours du montant total du papier commercial et d'un billet à taux variable en circulation. Au 30 avril 2008, la Banque détient 500 M\$ de papier commercial et par conséquent le montant maximal des paiements futurs s'établit à 89 M\$ au 30 avril 2008.
- 3) Se référer à la section Papier commercial adossé à des actifs aux pages 9 et 10 du rapport de gestion.
- 4) Les actifs sous-jacents sont principalement des structures de titres adossés à des créances avec flux groupés ayant comme actif de référence un portefeuille de créances corporatives, des titres adossés à des créances hypothécaires résidentielles et commerciales, et d'autres titres adossés à des actifs.
- 5) Se référer à la note 12 afférente aux états financiers consolidés vérifiés de 2007.
- 6) Les actifs sous-jacents sont des investissements privés. Le montant présenté de l'actif total des structures d'accueil est celui de la période la plus récente disponible.
- 7) Pour les structures d'accueil consolidées, l'exposition de la Banque est nette des participations sans contrôle.
- 8) Les actifs sous-jacents sont divers instruments financiers (portefeuille de négociation). L'actif total de la plateforme Innocap est présenté sur une base d'actif net.
- 9) Les actifs sous-jacents sont constitués de divers instruments financiers et sont présentés sur une base d'actif net. Certains fonds communs de placement sont dans un portefeuille de négociation.
- 10) L'actif sous-jacent est un immeuble situé au Canada.
- 11) Les placements sont présentés à la valeur de consolidation.
- 12) Se référer à la note 12 afférente aux états financiers consolidés intermédiaires non vérifiés. L'échéance moyenne des actifs sous-jacents est de 4 ans.

RAPPORT DE GESTION | Données financières supplémentaires (suite)

Tableau 7 – Revenus de négociation quotidiens ⁽¹⁾

Les revenus de négociation quotidiens ont été positifs pendant plus de 72 % des jours au cours du deuxième trimestre 2008. En effet, seulement 14 jours ont été marqués par des pertes nettes de négociation quotidiennes supérieures à 1 M\$, malgré l’incertitude qui a prévalu sur les marchés au cours du trimestre. Aucune de ces pertes n’excédait la limite de la VaR.

Trimestre terminé le 30 avril 2008
 (non vérifié)
 (en millions de dollars)



(1) Excluant l’incidence des opérations de couverture économique pour protéger le portefeuille de PCAA.

RAPPORT DE GESTION | Données financières supplémentaires (suite)

Tableau 8 – Adéquation des fonds propres

Au 30 avril 2008
(non vérifié)
(en millions de dollars)

	Selon Bâle II Actifs pondérés	Selon Bâle I Actifs pondérés
Capital requis en fonction du risque de crédit		
Particuliers – hypothèques résidentielles	3 581	5 116
Particuliers – autres	6 670	8 894
Entreprises	26 098	26 587
Banques	1 674	1 647
Portefeuille de négociation	2 270	1 440
Titrisation	23	–
Total – Capital requis en fonction du risque de crédit	40 316	43 684
Capital requis pour les valeurs mobilières disponibles à la vente		
Titres de participation	1 182	1 182
Capital requis en fonction du risque de marché		
Approche standard	4 544	3 765
Approche de mesure avancée	1 418	1 418
Total – Capital requis en fonction du risque de marché	5 962	5 183
Capital requis en fonction du risque opérationnel	5 912	–
Capital requis pour les autres actifs	1 772	1 772
Total – Capital requis en fonction des risques	55 144	51 821
Ratio de capital – catégorie 1	9,2 %	9,9 %
Ratio de capital – total⁽¹⁾	13,3 %	14,3 %

(1) Après effet de l'émission de 500 M\$ de débentures subordonnées le 1^{er} mai 2008.

ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS | Bilan consolidé*(non vérifié) (en millions de dollars)*

	30 avril 2008	31 janvier 2008	31 octobre 2007	30 avril 2007
ACTIF				
Encaisse	295	262	283	270
Dépôts auprès d'institutions financières	3 577	4 115	3 045	9 400
Valeurs mobilières (notes 7 et 8)				
Disponibles à la vente	7 510	6 634	8 442	9 901
Détenues à des fins de négociation	37 872	36 396	30 828	38 070
	45 382	43 030	39 270	47 971
Valeurs mobilières acquises en vertu de conventions de revente				
	9 105	8 855	5 966	13 146
Prêts (notes 3 et 9)				
Hypothécaires résidentiels	15 106	15 044	15 895	15 142
Aux particuliers et créances sur cartes de crédit	14 074	13 784	13 116	12 081
Aux entreprises et aux administrations publiques	20 508	19 151	19 377	22 210
	49 688	47 979	48 388	49 433
Provisions pour pertes sur créances	(426)	(417)	(428)	(434)
	49 262	47 562	47 960	48 999
Autres actifs				
Engagements de clients en contrepartie d'acceptations	4 770	4 533	4 085	4 001
Juste valeur des instruments financiers dérivés	4 861	4 233	4 883	3 073
Immobilisations corporelles	443	433	426	389
Écart d'acquisition	707	702	703	683
Autres actifs incorporels	176	168	169	176
Actifs divers	5 030	6 231	6 295	7 064
	15 987	16 300	16 561	15 386
	123 608	120 124	113 085	135 172
PASSIF ET CAPITAUX PROPRES				
Dépôts				
Particuliers	31 760	31 522	30 215	29 751
Entreprises et administrations publiques	32 722	35 285	33 797	34 428
Institutions de dépôts	5 663	6 090	6 561	11 238
Dépôt de la Fiducie de Capital BNC	225	225	225	225
	70 370	73 122	70 798	75 642
Autres passifs				
Acceptations	4 770	4 533	4 085	4 001
Engagements afférents à des titres vendus à découvert	16 913	18 355	16 223	21 313
Valeurs mobilières vendues en vertu de conventions de rachat	8 563	3 193	2 070	14 095
Juste valeur des instruments financiers dérivés	4 308	3 308	3 615	2 262
Passifs divers	10 035	9 444	9 092	10 004
	44 589	38 833	35 085	51 675
Débitures subordonnées	1 683	1 656	1 605	1 935
Participations sans contrôle (note 12)	1 840	1 664	960	908
Capitaux propres (notes 13 et 15)				
Actions privilégiées	573	400	400	400
Actions ordinaires	1 599	1 590	1 575	1 576
Surplus d'apport	34	33	32	29
Bénéfices non répartis	2 998	2 941	2 793	3 021
Autres éléments cumulés du résultat étendu	(78)	(115)	(163)	(14)
	5 126	4 849	4 637	5 012
	123 608	120 124	113 085	135 172

ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS | État consolidé des résultats*(non vérifié) (en millions de dollars)*

	Trimestre terminé le			Semestre terminé le	
	30 avril 2008	31 janvier 2008	30 avril 2007	30 avril 2008	30 avril 2007
Revenus d'intérêts					
Prêts	753	762	750	1 515	1 479
Valeurs mobilières disponibles à la vente	41	58	77	99	145
Valeurs mobilières détenues à des fins de négociation	206	234	331	440	598
Dépôts auprès d'institutions financières	71	93	87	164	217
	1 071	1 147	1 245	2 218	2 439
Frais d'intérêts					
Dépôts	546	537	636	1 083	1 295
Débitures subordonnées	20	20	25	40	50
Divers	141	162	336	303	570
	707	719	997	1 426	1 915
Revenu net d'intérêts	364	428	248	792	524
Revenus autres que d'intérêts					
Commissions de prise ferme et honoraires de services-conseils	94	95	108	189	206
Commissions de courtage en valeurs mobilières	61	59	71	120	140
Frais d'administration sur les dépôts et les paiements	52	52	52	104	105
Revenus (pertes) de négociation (note 6)	(5)	(76)	184	(81)	315
Gains sur valeurs mobilières					
disponibles à la vente, montant net	5	31	21	36	50
Commissions sur cartes de crédit	13	10	10	23	20
Commissions sur prêts	24	27	29	51	58
Revenus d'assurances	22	34	28	56	58
Acceptations, lettres de crédit et de garantie	18	18	17	36	34
Revenus de titrisation	58	46	48	104	96
Revenus de change	28	29	20	57	49
Services fiduciaires et fonds communs de placement	89	79	91	168	176
Divers	64	97	94	161	179
	523	501	773	1 024	1 486
Revenu total	887	929	1 021	1 816	2 010
Dotations aux pertes sur créances	34	32	23	66	52
	853	897	998	1 750	1 958
Charges d'exploitation					
Salaires et avantages sociaux	359	374	379	733	769
Frais d'occupation	45	41	44	86	84
Technologie	98	98	102	196	200
Communications	18	19	19	37	36
Honoraires professionnels	47	44	45	91	85
Divers	67	56	71	123	142
	634	632	660	1 266	1 316
Bénéfice avant charge d'impôts et participations					
sans contrôle	219	265	338	484	642
Charge d'impôts	28	67	75	95	131
	191	198	263	389	511
Participations sans contrôle	26	(57)	30	(31)	38
Bénéfice net	165	255	233	420	473
Dividendes sur actions privilégiées	6	5	6	11	11
Bénéfice net attribuable aux actionnaires ordinaires	159	250	227	409	462
Nombre d'actions ordinaires en circulation (en milliers)					
Moyen – de base	158 373	158 001	160 588	158 185	161 144
Moyen – dilué	158 991	158 731	162 032	158 765	163 234
Fin de période	158 364	158 141	159 418	158 364	159 418
Bénéfice par action ordinaire (en dollars) (note 16)					
de base	1,01	1,58	1,42	2,59	2,87
dilué	1,00	1,58	1,40	2,58	2,83
Dividendes par action ordinaire (en dollars)	0,62	0,62	0,54	1,24	1,08

ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS | État consolidé du résultat étendu

(non vérifié) (en millions de dollars)

	Trimestre terminé le			Semestre terminé le	
	30 avril 2008	31 janvier 2008	30 avril 2007	30 avril 2008	30 avril 2007
Bénéfice net	165	255	233	420	473
Autres éléments du résultat étendu, déduction faite des impôts					
Gains (pertes) nets de change non réalisés sur conversion des états financiers des établissements étrangers autonomes	11	101	(103)	112	(24)
Incidence de la couverture des gains ou pertes nets de change sur conversion	–	(79)	59	(79)	12
Variation nette des gains et des pertes de change non réalisés, déduction faite des opérations de couverture	11	22	(44)	33	(12)
Gains (pertes) nets non réalisés sur les actifs financiers disponibles à la vente	22	(17)	67	5	89
Reclassement dans les résultats nets des (gains) pertes sur les actifs financiers disponibles à la vente	(7)	(15)	4	(22)	3
Variation nette des gains et des pertes non réalisés sur les actifs financiers disponibles à la vente	15	(32)	71	(17)	92
Gains (pertes) nets sur les instruments financiers dérivés désignés comme élément de couverture des flux de trésorerie	11	54	(6)	65	(27)
Reclassement dans les résultats nets des (gains) pertes sur les instruments financiers dérivés désignés comme élément de couverture des flux de trésorerie	–	4	2	4	4
Variation nette des gains et des pertes sur les instruments financiers dérivés désignés comme élément de couverture des flux de trésorerie	11	58	(4)	69	(23)
Total des autres éléments du résultat étendu, déduction faite des impôts	37	48	23	85	57
Résultat étendu	202	303	256	505	530

Impôts sur les bénéfices – Autres éléments du résultat étendu

La charge ou l'économie d'impôts relative à chaque composante des autres éléments du résultat étendu est présentée dans le tableau suivant :

	Trimestre terminé le			Semestre terminé le	
	30 avril 2008	31 janvier 2008	30 avril 2007	30 avril 2008	30 avril 2007
Gains (pertes) nets de change non réalisés sur conversion des états financiers des établissements étrangers autonomes	–	3	–	3	–
Incidence de la couverture des gains ou pertes nets de change sur conversion	(1)	(33)	29	(34)	7
Gains (pertes) nets non réalisés sur les actifs financiers disponibles à la vente	10	(8)	25	2	33
Reclassement dans les résultats nets des (gains) pertes sur les actifs financiers disponibles à la vente	(3)	(6)	(2)	(9)	(3)
Gains (pertes) nets sur les instruments financiers dérivés désignés comme élément de couverture des flux de trésorerie	6	25	(3)	31	(13)
Reclassement dans les résultats nets des (gains) pertes sur les instruments financiers dérivés désignés comme élément de couverture des flux de trésorerie	–	2	1	2	2
Total de la charge (économie) d'impôts	12	(17)	50	(5)	26

ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS | État consolidé de la variation des capitaux propres*(non vérifié) (en millions de dollars)*

Semestre terminé le 30 avril	2008	2007
Actions privilégiées au début	400	400
Émission d'actions privilégiées, série 20 (note 13)	173	–
Actions privilégiées à la fin	573	400
Actions ordinaires au début	1 575	1 566
Émission d'actions ordinaires		
Régime de réinvestissement des dividendes et d'achat d'actions	8	9
Régime d'options d'achat d'actions	16	24
Autres	–	6
Rachat d'actions ordinaires aux fins d'annulation (note 13)	–	(29)
Actions ordinaires à la fin	1 599	1 576
Surplus d'apport au début	32	21
Charge au titre des options d'achat d'actions (note 15)	5	11
Options d'achat d'actions levées	(1)	(3)
Autres	(2)	–
Surplus d'apport à la fin	34	29
Bénéfices non répartis au début	2 793	2 893
Bénéfice net	420	473
Incidence initiale de l'adoption des normes comptables relatives aux instruments financiers	–	1
Dividendes		
actions privilégiées	(11)	(11)
actions ordinaires	(196)	(173)
Prime versée sur les actions ordinaires rachetées aux fins d'annulation (note 13)	–	(160)
Frais d'émission d'actions et autres, déduction faite des impôts	(8)	(2)
Bénéfices non répartis à la fin	2 998	3 021
Autres éléments cumulés du résultat étendu au début, déduction faite des impôts	(163)	(92)
Incidence initiale de l'adoption des normes comptables relatives aux instruments financiers	–	21
Variation nette des gains (pertes) de change non réalisés, déduction faite des opérations de couverture	33	(12)
Variation nette des gains (pertes) non réalisés sur les actifs financiers disponibles à la vente	(17)	92
Variation nette des gains (pertes) sur les instruments financiers dérivés désignés comme élément de couverture des flux de trésorerie	69	(23)
Autres éléments cumulés du résultat étendu à la fin, déduction faite des impôts	(78)	(14)
Capitaux propres	5 126	5 012

Bénéfices non répartis et autres éléments cumulés du résultat étendu, déduction faite des impôts

Au 30 avril	2008	2007
Bénéfices non répartis	2 998	3 021
Autres éléments cumulés du résultat étendu, déduction faite des impôts		
Gains et pertes de change non réalisés, déduction faite des opérations de couverture	(146)	(104)
Gains et pertes non réalisés sur les actifs financiers disponibles à la vente	51	120
Gains et pertes sur les instruments financiers dérivés désignés comme élément de couverture des flux de trésorerie	17	(30)
	(78)	(14)
Total	2 920	3 007

ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS | État consolidé des flux de trésorerie*(non vérifié) (en millions de dollars)*

	Trimestre terminé le		Semestre terminé le	
	30 avril 2008	30 avril 2007	30 avril 2008	30 avril 2007
Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation				
Bénéfice net	165	233	420	473
Ajustements pour :				
Dotations aux pertes sur créances	34	23	66	52
Amortissement des immobilisations corporelles	20	18	40	36
Impôts futurs	4	8	3	11
Redressement relatif au change pour les débetures subordonnées	-	(3)	3	(1)
Gains sur cession de valeurs mobilières disponibles à la vente, montant net	(5)	(21)	(36)	(50)
Gains tirés des titrisations et des autres cessions de créances, montant net	(50)	(28)	(81)	(58)
Charge au titre des options d'achat d'actions	3	6	5	11
Variation des intérêts à payer	(69)	-	(218)	60
Variation des intérêts et dividendes à recevoir	(93)	22	33	141
Variation des impôts à payer	103	47	100	26
Variation de la juste valeur des instruments financiers dérivés, montant net	355	(89)	613	(188)
Variation des valeurs mobilières détenues à des fins de négociation	(1 476)	(3 884)	(7 044)	(6 206)
Variation des autres éléments	1 908	782	2 431	981
	899	(2 886)	(3 665)	(4 712)
Flux de trésorerie liés aux activités de financement				
Variation des dépôts	(2 752)	4 477	(428)	3 725
Émission de titres NBC CapS II – série 1	-	-	400	-
Émission de débetures subordonnées	-	-	-	500
Émission d'actions ordinaires	9	16	24	39
Émission d'actions privilégiées	173	-	173	-
Rachat d'actions ordinaires aux fins d'annulation	-	(143)	-	(189)
Dividendes versés sur actions ordinaires	(98)	(4)	(193)	(168)
Dividendes versés sur actions privilégiées	(5)	(5)	(11)	(11)
Variation des engagements afférents à des titres vendus à découvert	(1 442)	3 510	690	5 692
Variation des valeurs mobilières vendues en vertu de conventions de rachat	5 370	2 251	6 493	4 578
Variation des autres éléments	247	19	632	73
	1 502	10 121	7 780	14 239
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement				
Variation des dépôts auprès d'institutions financières donnés en nantissement	(12)	(30)	111	(52)
Variation des prêts (excluant la titrisation)	(2 824)	(4 954)	(3 262)	(3 556)
Produit des nouveaux actifs titrisés et des autres cessions de créances	1 090	433	2 294	1 451
Échéance d'actifs titrisés	-	-	(400)	-
Achats de valeurs mobilières disponibles à la vente	(5 571)	(3 741)	(9 941)	(9 827)
Cessions de valeurs mobilières disponibles à la vente	4 680	3 239	10 934	6 790
Variation des valeurs mobilières acquises en vertu de conventions de revente	(250)	(3 334)	(3 139)	(5 554)
Variation nette d'immobilisations corporelles	(30)	(24)	(57)	(40)
	(2 917)	(8 411)	(3 460)	(10 788)
Augmentation (diminution) de la trésorerie et des équivalents de trésorerie	(516)	(1 176)	655	(1 261)
Trésorerie et équivalents de trésorerie au début	4 167	10 784	2 996	10 869
Trésorerie et équivalents de trésorerie à la fin	3 651	9 608	3 651	9 608
Trésorerie et équivalents de trésorerie				
Encaisse	295	270	295	270
Dépôts auprès d'institutions financières	3 577	9 400	3 577	9 400
Moins : montant donné en nantissement	(221)	(62)	(221)	(62)
	3 651	9 608	3 651	9 608
Informations supplémentaires				
Intérêts payés	776	997	1 644	1 855
Impôts payés sur les bénéfices	(69)	72	(15)	123

ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS | Notes afférentes aux états financiers consolidés

(non vérifiées) (en millions de dollars)

Les états financiers consolidés intermédiaires non vérifiés doivent être lus en parallèle avec les états financiers consolidés vérifiés de l'exercice terminé le 31 octobre 2007. Certains chiffres comparatifs ont été reclassés afin qu'ils soient conformes à la présentation adoptée pour l'exercice 2008.

1 – Principales conventions comptables

Ces états financiers consolidés intermédiaires non vérifiés de la Banque ont été préparés conformément aux principes comptables généralement reconnus (PCGR) du Canada en utilisant les conventions comptables décrites dans son plus récent Rapport annuel au 31 octobre 2007, à l'exception des normes comptables récentes qui ont été adoptées et qui sont mentionnées à la note 2a). En vertu des PCGR du Canada, des renseignements supplémentaires sont exigés dans les états financiers annuels et, par conséquent, ces états financiers consolidés intermédiaires non vérifiés doivent être lus avec les états financiers consolidés vérifiés et les notes y afférentes de l'exercice terminé le 31 octobre 2007 figurant aux pages 84 à 137 du Rapport annuel 2007.

Les symboles M\$ et G\$ désignent respectivement les millions et les milliards de dollars.

2 – Modifications aux conventions comptables

2a) Normes comptables récentes qui ont été adoptées

INFORMATIONS À FOURNIR CONCERNANT LE CAPITAL, ET INSTRUMENTS FINANCIERS – INFORMATIONS À FOURNIR ET PRÉSENTATION

Le 1^{er} novembre 2007, la Banque a adopté les exigences de trois nouveaux chapitres du manuel de l'Institut canadien des comptables agréés (ICCA) : le chapitre 1535 intitulé *Informations à fournir concernant le capital*, le chapitre 3862 intitulé *Instruments financiers – informations à fournir*, et le chapitre 3863 intitulé *Instruments financiers – présentation*.

Les chapitres 3862 et 3863 constituent une série complète d'obligations d'information et de règles de présentation applicables aux instruments financiers, qui modifient et améliorent les obligations d'information énoncées au chapitre 3861 intitulé *Instruments financiers – informations à fournir et présentation*, et en reprennent, sans modification, les règles de présentation.

MODIFICATIONS COMPTABLES

Le 1^{er} novembre 2007, la Banque a adopté les exigences de la nouvelle version du chapitre 1506 intitulé *Modifications comptables*.

Cette norme précise qu'une entité ne doit changer de méthodes comptables que si le changement est imposé par les PCGR ou afin que les états financiers fournissent des informations plus pertinentes. Le changement de méthodes comptables résultant de l'application des PCGR doit être comptabilisé selon les dispositions transitoires spécifiques de la norme, lorsque de telles dispositions sont prévues. Si la norme ne prévoit pas de dispositions transitoires spécifiques applicables à ce changement ou si l'entité décide de changer de méthodes comptables, le changement doit être appliqué de manière rétrospective avec retraitement des chiffres des périodes antérieures, sauf s'il est impossible de déterminer les effets du changement qui sont liés précisément à la période ou de manière cumulée.

La norme exige de communiquer des informations sur les changements d'estimations comptables au cours de la période et, à moins que ce ne soit impossible, pour les périodes futures. Au sujet des erreurs, la norme exige de mentionner qu'une erreur a été commise et d'indiquer pour quelle période. Dans ce cas, les états financiers sont redressés.

De plus, la norme exige de divulguer qu'une nouvelle norme a été publiée mais qu'elle n'est pas entrée en vigueur ainsi que l'incidence prévue aux états financiers lors de sa première application.

L'application de cette norme n'a eu aucune incidence aux états financiers consolidés de la Banque.

2b) Normes comptables récentes qui ne sont pas encore adoptées

ÉCARTS D'ACQUISITION ET ACTIFS INCORPORELS

En janvier 2008, l'ICCA a publié le chapitre 3064 intitulé *Écarts d'acquisition et actifs incorporels*. Cette nouvelle norme comptable renforce l'approche selon laquelle les actifs sont comptabilisés seulement s'ils répondent à la définition d'un actif et aux critères de comptabilisation d'un actif. Elle clarifie aussi l'application du concept de rattachement des charges aux produits, de façon à éliminer la pratique consistant à comptabiliser à titre d'actifs des éléments qui ne répondent pas à la définition d'un actif ni aux critères de comptabilisation d'un actif. Le 1^{er} novembre 2008, cette norme s'appliquera à la Banque de manière rétrospective avec retraitement des chiffres des périodes antérieures. La Banque évalue actuellement l'incidence de cette norme aux états financiers consolidés lors de sa première application.

NORMES INTERNATIONALES D'INFORMATION FINANCIÈRE (IFRS)

En février 2008, le Conseil des normes comptables du Canada a confirmé que les entreprises ayant une obligation publique de rendre des comptes seront tenues d'appliquer les IFRS en 2011. Les IFRS remplaceront les PCGR du Canada. Le 1^{er} novembre 2011, ces normes s'appliqueront à la banque. La Banque amorce actuellement un projet pour converger vers les IFRS et pour évaluer l'incidence de ces normes aux états financiers consolidés lors de leur première application.

ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS | Notes afférentes aux états financiers consolidés (suite)

(non vérifiées) (en millions de dollars)

3 – Gestion des risques associés aux instruments financiers

La Banque considère le risque comme un élément indissociable de son développement et de la diversification de ses activités. L'objectif visé d'une gestion efficace des risques est de donner l'assurance raisonnable que les risques encourus n'excèdent pas les seuils acceptables et que la prise de risques contribue à créer de la valeur pour les actionnaires. Pour la Banque, il s'agit d'obtenir un équilibre adéquat entre le rendement obtenu et les risques assumés.

La Banque est principalement exposée aux risques décrits ci-dessous :

Risque de crédit	Risque d'une perte financière si un débiteur n'honore pas entièrement ses engagements contractuels envers la Banque. Ce débiteur peut être un emprunteur, un émetteur, une contrepartie ou un garant.
Risque de marché	Risque d'une perte financière découlant de l'évolution défavorable des facteurs sous-jacents des marchés, notamment les taux d'intérêt ou de change, le cours des actions et des marchandises, le risque de crédit et la volatilité des marchés.
Risque de liquidité	Risque que la Banque ne puisse honorer ses obligations de trésorerie quotidiennes sans devoir recourir à des mesures coûteuses et inopportunes.
Risque opérationnel	Risque de perte résultant d'une inadéquation ou d'une défaillance attribuable à des personnes, à des processus, à la technologie ou à des événements extérieurs.
Risque de réputation	Risque qu'une activité ou une pratique de la Banque soit jugée négative par le public, que ce jugement soit fondé ou non, et porte atteinte à la perception, à l'image ou aux marques de commerce de la Banque, ce qui pourrait entraîner des poursuites coûteuses ou des pertes de revenus.

CADRE DE LA GESTION DES RISQUES

Pour atteindre ses objectifs fixés en matière de gestion des risques, la Banque a établi un cadre de gestion qui comporte les éléments décrits ci-dessous.

Culture de gestion des risques

La Banque et sa direction font couramment, dans leurs communications internes, la promotion d'une culture de gestion des risques. Ces communications proposent un modèle équilibré où les initiatives de développement d'affaires s'accompagnent de la préoccupation constante d'une saine gestion des risques.

Structure de gouvernance

La structure de gouvernance prévoit les rôles et responsabilités de tous les paliers d'intervention tel que décrit ci-dessous.

Le comité de vérification et de gestion des risques (CVGR) du conseil d'administration

Le CVGR approuve les politiques de gestion des risques et fixe les limites de tolérance aux risques. En plus de s'assurer que les ressources et les processus appropriés sont en place, il examine et approuve tous les aspects importants des systèmes d'évaluation des risques.

La direction de la Banque

La direction de la Banque diffuse la culture de gestion des risques dans l'ensemble de l'institution et gère les principaux risques auxquels celle-ci est exposée.

Le groupe de la Gestion des risques

Ce groupe propose des politiques de gestion des risques et met en pratique les outils et les modèles de détection, de mesure et de suivi des risques. En plus d'instaurer et d'appliquer les différents mécanismes d'examen indépendant et d'approbation des risques, ce groupe a aussi la responsabilité de fixer les limites d'exposition aux risques en fonction des seuils de tolérance aux risques établis par le conseil d'administration et d'informer la direction de la Banque ainsi que le conseil d'administration des risques importants.

Les unités d'affaires

Les unités d'affaires gèrent les risques liés à leurs activités, dans le cadre des limites en place et en accord avec les politiques établies en la matière, en s'assurant d'identifier, d'analyser et de comprendre les risques auxquels elles sont exposées et de mettre en place des mécanismes d'atténuation du risque.

Politiques de gestion des risques

Les politiques de gestion des risques ainsi que les lignes directrices et procédés qui les accompagnent précisent de quelle façon les unités d'affaires doivent gérer les risques, comment la prise de risques est approuvée et, surtout, elles fixent les limites de risques à respecter. Ces politiques sont révisées régulièrement afin d'en vérifier la pertinence compte tenu de l'évolution des marchés et des plans d'affaires des unités de la Banque.

D'autres politiques, normes et procédés viennent se greffer aux politiques de gestion des risques et couvrent certains aspects plus précis de la gestion, telle la poursuite de certaines activités de la Banque.

ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS | Notes afférentes aux états financiers consolidés (suite)

(non vérifiées) (en millions de dollars)

3 – Gestion des risques associés aux instruments financiers (suite)

Surveillance indépendante par le service de la Conformité corporative

Le service de la Conformité corporative de la Banque fait directement rapport au CVGR et contribue à donner l'assurance que les structures, systèmes de gestion, programmes, politiques et procédés associés au respect de la législation, de la réglementation, des directives et des codes de conduite applicables à la Banque, sont en place et opérationnels.

Évaluation indépendante par le service de la Vérification interne

Le service de la Vérification interne fait également rapport directement au CVGR et fournit une évaluation indépendante et objective de l'efficacité des processus, politiques, procédures et mesures de contrôle mis en place par les gestionnaires. Il propose également des solutions visant une efficacité accrue de la gestion des risques, des contrôles internes et des activités de la Banque et de ses filiales.

GESTION DU RISQUE DE CRÉDIT

Le risque de crédit représente le risque le plus important auquel la Banque doit faire face. La Banque y est exposée non seulement par le biais de ses activités et opérations de prêts directs, mais également par celui des engagements de crédit, des lettres de garantie ou de crédit, des opérations sur produits dérivés négociés hors bourse, des titres de créances disponibles à la vente, des valeurs mobilières acquises en vertu de conventions de revente, des dépôts auprès d'institutions financières et des opérations qui comportent un risque de règlement pour la Banque.

Politique

Une politique cadre régit sur une base centralisée les activités générant un risque de crédit pour la Banque dans son ensemble. Elle est complétée par une série de politiques internes ou sectorielles et de lignes directrices qui lui sont subordonnées. Ces dernières peuvent couvrir plus en profondeur des secteurs d'activité donnés ou encore traiter d'aspects particuliers de la gestion telles que les latitudes de crédit ou les exigences en matière de sûretés.

Mesure du risque de crédit – prêts

La Banque dispose d'un système de cote de risque bidimensionnel consistant à établir une cote de risque de défaut pour la contrepartie ainsi qu'une autre cote de risque pour la facilité de crédit en fonction des sûretés et garanties que peut fournir l'emprunteur ou la contrepartie. La cote de risque de défaut pour la contrepartie est établie au moyen d'un système interne à la Banque et est basée sur une échelle graduée de 1 à 10 et comportant 19 échelons. À chaque échelon correspond une probabilité de défaut de l'emprunteur ou du tiers visé, ce qui permet de déterminer le risque de crédit pour la Banque. Les méthodes d'évaluation du risque de crédit varient en fonction du type de portefeuille.

Portefeuille de crédit aux particuliers et aux PME

La cote de risque de défaut est évaluée à l'aide de modèles qui font appel à des méthodes statistiques éprouvées, mesurant les caractéristiques d'un demandeur ainsi que ses antécédents à partir d'information historique interne et externe, afin d'estimer le comportement futur du demandeur en matière de crédit et lui attribuer une cote de risque de défaut. L'évaluation du risque de crédit pour ces demandeurs s'appuie sur le regroupement d'un ensemble d'emprunteurs ayant des profils semblables en matière d'antécédents et de comportement de crédit.

Portefeuille de crédit aux entreprises et aux gouvernements

Cette catégorie comprend les portefeuilles suivants : entreprises commerciales autres que les PME, grandes entreprises, corps publics, immobilier, groupe de l'énergie, institutions financières, groupe agricole d'une certaine taille ainsi que le groupe du cinéma et de la télévision.

La cote de risque de défaut est évaluée individuellement pour chaque emprunteur et de façon spécifique par rapport au secteur de l'emprunteur et par rapport à ses pairs. Pour y arriver, un examen individuel détaillé de l'emprunteur est effectué. Cet examen englobe les dimensions financière et qualitative et couvre la solidité financière, le secteur d'activité économique, la capacité concurrentielle, l'accès à des fonds et la qualité de gestion de chaque emprunteur. De plus, les modèles d'évaluation élaborés pour chacune des catégories de portefeuilles mentionnées ci-dessus s'appuient sur un historique de données internes ou des informations de sources externes. Par la suite, les gestionnaires de prêts complètent l'information par une évaluation subjective des éléments qualitatifs.

Processus d'octroi de crédit

Chaque décision d'octroi de crédit relève d'instances différentes au sein des équipes de la gestion des risques et de la direction, indépendantes des unités d'affaires, selon l'envergure et le degré de risque de l'opération de crédit envisagée tel que décrit dans la politique de gestion du risque de crédit. Ainsi, les crédits d'envergure ou représentant des risques plus élevés doivent être approuvés par un niveau hiérarchique supérieur. Le comité de crédit, présidé par la première vice-présidente, Gestion des risques, approuve et surveille tous les risques d'envergure. Exceptionnellement, la décision peut être soumise à l'approbation du conseil d'administration.

ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS | Notes afférentes aux états financiers consolidés (suite)

(non vérifiées) (en millions de dollars)

3 – Gestion des risques associés aux instruments financiers (suite)

Atténuation du risque de crédit

La Banque contrôle également le risque de crédit au moyen de diverses techniques d'atténuation du risque. L'obtention de sûretés est la forme la plus courante d'atténuation du risque. La prise de garantie dépend du niveau de risque que représente l'emprunteur et dépend également du type de crédit consenti. La Banque considère que les sûretés obtenues sont bonnes et valables lorsqu'une validité sur le plan juridique des sûretés peut être attestée et que la Banque a la capacité d'évaluer correctement et régulièrement la valeur de ces sûretés. Dans ses politiques internes, la Banque a établi des exigences précises en matière de documentation juridique appropriée et d'évaluation pour les sûretés que peuvent réclamer les unités d'affaires en garantie des crédits octroyés. Les catégories de sûretés admissibles en garantie ainsi que la valeur d'emprunt de ces biens sont également définies par la Banque. Elles comprennent principalement les catégories d'actifs suivantes : comptes clients, stocks, équipement et outillage, matériel roulant, hypothèques immobilières sur immeubles résidentiels, commerciaux, à bureaux et sur établissements industriels ainsi que les espèces et les titres négociables.

Les engagements reliés à la négociation de contrats sur instruments financiers dérivés font fréquemment l'objet de mesures d'atténuation du risque de crédit. La première mesure, et la plus généralisée, est la conclusion avec les parties concernées de contrats-cadres de l'International Swaps & Derivatives Association, Inc. (ISDA). Ces contrats permettent d'effectuer, en cas de défaut d'une des parties contractantes, la pleine compensation des montants bruts de l'évaluation au prix du marché de chacune des transactions visées par le contrat et en vigueur au moment du défaut. Les politiques de la Banque requièrent qu'un contrat ISDA soit conclu avec toute partie transigeant des instruments financiers dérivés avec ses négociateurs. Un mécanisme additionnel de réduction du risque de crédit complète dans plusieurs cas le contrat ISDA, et donne le droit à la Banque et à sa contrepartie, ou à l'une ou l'autre des deux parties le cas échéant, de réclamer des sûretés à l'autre partie lorsque le solde net des gains et pertes sur chaque transaction dépasse un certain seuil défini dans l'entente. Ces ententes sont connues sous le nom de Credit Support Annex (CSA).

Diversification et gestion de portefeuille

La Banque est exposée au risque de crédit non seulement par ses engagements envers un emprunteur donné, mais également en raison de la répartition par secteur d'activité de ses engagements et de l'exposition de ses divers portefeuilles de crédit au risque géographique, au risque de concentration et au risque lié au règlement des opérations.

La Banque contrôle ces divers risques en premier lieu par la diversification optimale de ses engagements. Des politiques et procédures internes établissent des critères de gestion afin de maintenir une saine diversification du risque de crédit dans les portefeuilles. Ces politiques définissent les limites suivantes au niveau des engagements : les latitudes d'autorisation de crédit par palier, les limites de concentration de crédit par contrepartie, par secteur industriel, par pays, par région et par type d'instrument financier. Le suivi de ces limites fait l'objet de rapports périodiques au conseil d'administration par la direction de la Gestion des risques. Les critères fixés pour la diversification du portefeuille et les limites particulières des secteurs économiques, industriels ou géographiques, sont fondés sur des études et des analyses sectorielles réalisées par les économistes et par le groupe de la Gestion des risques de la Banque, et sont approuvés par le comité de crédit. Des analyses continues sont effectuées afin de prévoir les difficultés d'un secteur d'activité ou d'un emprunteur avant qu'elles ne se matérialisent, notamment par des paiements en souffrance.

Autres méthodes d'atténuation

Pour contrôler le risque de crédit, la Banque a également recours à des mécanismes synthétiques de protection tels que les instruments financiers dérivés de crédit et la titrisation, la syndication de prêts, la cession de prêts ainsi que, le cas échéant, à la réduction ordonnée du montant de crédit accordé.

- *Instruments financiers dérivés de crédit*

Les swaps sur défaillance sont des opérations par lesquelles une des contreparties convient de verser des frais d'intérêts à l'autre contrepartie pour que cette dernière effectue un paiement dans l'éventualité d'un incident de crédit. Étant donné que les fournisseurs de protection de crédit doivent se voir attribuer une cote de risque de défaut au même titre que les emprunteurs, la Banque définit dans ses politiques internes l'ensemble des critères pour qu'une contrepartie soit jugée admissible à fournir une protection de crédit à la Banque.

- *Syndication de prêts*

La Banque énonce des directives précises quant aux objectifs, aux responsabilités et aux exigences documentaires.

- *Titrisation*

La titrisation représente un moyen de transférer à des tiers une partie du risque de crédit encouru sur des prêts consentis par la Banque. Cette activité est analysée en détail à la note 9 afférente aux états financiers consolidés.

ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS | Notes afférentes aux états financiers consolidés (suite)

(non vérifiées) (en millions de dollars)

3 – Gestion des risques associés aux instruments financiers (suite)

Suivi des comptes et recouvrement

Les crédits octroyés et les emprunteurs font l'objet d'un suivi permanent dont l'intensité varie en fonction du degré de risque couru. Les gestionnaires de prêts exercent, à l'aide de diverses méthodes d'intervention, un suivi particulièrement vigilant des dossiers présentant des problèmes. Entre autres, une liste de surveillance des engagements problématiques est produite tous les mois à l'intention des gestionnaires de prêts concernés, et ces derniers doivent par la suite faire rapport à la direction de la Gestion du risque de crédit.

S'il arrive en dépit de cette surveillance étroite, que les engagements de crédit subissent une détérioration supplémentaire et une augmentation du risque au point de requérir une intensification du suivi, un groupe spécialisé dans la gestion des comptes problématiques intervient. Ce groupe est chargé de maximiser la récupération des sommes engagées et d'élaborer des stratégies adaptées à ces comptes. Le rôle de cette unité est crucial, car en cas de défaut d'un emprunteur, la Banque a pour objectif prioritaire de recouvrer le maximum des montants qui lui sont dus.

Relevé des prêts douteux et comptabilisation des provisions pour pertes sur créances

Un prêt, à l'exception des créances sur cartes de crédit, est considéré douteux lorsqu'il existe, de l'avis de la direction, un doute raisonnable quant au recouvrement ultime d'une partie du capital ou de l'intérêt, ou lorsque survient un retard de 90 jours sur une échéance contractuelle d'intérêt, sauf si le recouvrement du capital ou des intérêts n'est pas mis en doute. Le prêt ne retrouve son statut normal que si les paiements de capital et d'intérêts redeviennent entièrement à jour. Les créances sur cartes de crédit sont radiées lorsqu'un paiement est en souffrance depuis plus de 180 jours.

Les provisions pour pertes sur créances reflètent la meilleure estimation de la direction en date du bilan et sont principalement liées aux prêts, mais elles peuvent également avoir trait au risque de crédit lié aux dépôts auprès d'institutions financières, aux instruments financiers dérivés, aux titres de substituts de prêts et à d'autres instruments de crédit comme les acceptations, les lettres de garantie et les lettres de crédit. Elles comprennent les provisions spécifiques pour prêts douteux et la provision générale pour risque de crédit.

Les provisions spécifiques pour prêts douteux sont établies pour tous les prêts qui sont individuellement repérables et pour lesquels il est possible d'estimer l'ampleur de la moins-value, les ramenant à leur valeur de réalisation estimative.

La provision générale attribuée pour risque de crédit reflète la meilleure estimation de la direction quant aux pertes probables liées à la tranche du portefeuille de crédit qui n'a pas encore été précisément classée parmi les prêts douteux. Ce montant est établi par l'application des facteurs de pertes prévues aux prêts en circulation et aux engagements de crédit. La provision générale attribuée au titre des grandes entreprises et des administrations publiques est fondée sur l'application de facteurs de perte et de défaut de paiement prévus, sur la base d'une analyse statistique de l'évolution des pertes en fonction du type de prêt. Pour ce qui est des portefeuilles plus homogènes, tels que les prêts hypothécaires résidentiels, les prêts aux petites et moyennes entreprises, les prêts aux particuliers et créances sur cartes de crédit, la provision générale attribuée est déterminée en fonction des types de portefeuille. Les pertes sont déterminées par l'application des ratios de perte établis au moyen d'une analyse statistique de l'évolution des pertes au cours d'un cycle économique. La provision générale non attribuée pour risque de crédit reflète l'estimation par la direction quant aux pertes probables du portefeuille qui ne sont pas visées par les provisions spécifiques pour prêts douteux et la provision générale attribuée. Cette évaluation tient compte des conditions économiques et de marché, de l'expérience récente en matière de pertes sur créances et des tendances en matière de qualité et de concentration du crédit. Cette provision reflète également le risque lié au modèle et à l'estimation. Elle ne représente pas les pertes futures et ne remplace pas la provision générale attribuée.

ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS | Notes afférentes aux états financiers consolidés (suite)

(non vérifiées) (en millions de dollars)

3 – Gestion des risques associés aux instruments financiers (suite)

Exposition maximale au risque de crédit

Les montants du tableau qui suit représentent l'exposition maximale au risque de crédit à la date du bilan, sans tenir compte d'aucune garantie détenue ni d'aucun autre rehaussement de crédit.

Au 30 avril 2008

	Exposition maximale au risque de crédit selon les classes d'actifs Bâle					Total
	Montants utilisés	Engagements inutilisés ⁽¹⁾	Transactions assimilées à des accords de prises en pensions ⁽²⁾	Dérivés hors bourse	Autres éléments hors bilan ⁽³⁾	
Particuliers - hypothèques résidentielles	18 278	3 458	–	–	–	22 236
Particuliers - autres	9 801	6 665	–	–	–	14 466
Entreprises	22 486	11 586	–	219	1 772	36 063
États souverains	3 059	936	4 021	37	179	8 232
Banques	9 421	1 610	13 647	272	260	25 201
Portefeuille de négociation	–	–	–	5 197	–	5 197
Total - Risque de crédit	63 045	24 746	17 668	5 725	2 211	113 395

(1) Les engagements inutilisés représentent les tranches non utilisées des autorisations de crédit offertes sous formes de prêts, d'acceptations, de lettres de garanties et de crédit documentaire.

(2) Correspond aux valeurs mobilières acquises en vertu de conventions de revente et vendues en vertu de conventions de rachat.

(3) Correspond aux lettres de garanties et de crédit qui constituent l'engagement de la Banque d'effectuer les paiements d'un client qui ne respecterait pas ses obligations financières envers des tiers.

PRÊTS BRUTS PAR CATÉGORIE D'EMPRUNTEURS

Au 30 avril 2008

	Prêts bruts
Particuliers ⁽¹⁾	14 074
Hypothèques résidentielles	15 106
Hypothèques non résidentielles	1 375
Agriculture, pêche et piégeage	2 000
Institutions financières	4 449
Fabrication	2 263
Construction et services immobiliers	1 298
Transports et communications	500
Mines, carrières et énergie	1 313
Exploitation forestière	169
Administrations publiques	1 234
Commerce de gros	552
Commerce de détail	1 340
Services	1 310
Autres	2 705
	49 688
Valeurs mobilières acquises en vertu de conventions de revente (institutions financières)	9 105

(1) Incluant les prêts à la consommation, cartes de crédit et autres prêts aux particuliers.

ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS | Notes afférentes aux états financiers consolidés (suite)

(non vérifiées) (en millions de dollars)

3 – Gestion des risques associés aux instruments financiers (suite)

QUALITÉ DU CRÉDIT DES PRÊTS

Au 30 avril 2008

	Hypothécaires résidentiels	Aux particuliers et créances sur cartes de crédit	Aux entreprises et aux administrations publiques ⁽²⁾	Total
Ni en souffrance ⁽¹⁾ ni douteux	14 977	14 011	20 321	49 309
En souffrance mais non douteux	102	25	–	127
Douteux	27	38	187	252
	15 106	14 074	20 508	49 688
Moins : provisions spécifiques	2	13	103	118
Sous-total	15 104	14 061	20 405	49 570
Moins : provision générale ⁽³⁾				308
Total				49 262

*(1) Un prêt est considéré en souffrance lorsque la contrepartie n'a pas effectué un paiement à sa date d'échéance contractuelle.**(2) Les portefeuilles de crédit aux entreprises font l'objet d'une surveillance étroite et une liste des engagements problématiques est produite mensuellement. Cette liste de surveillance est analysée par les gestionnaires de prêts concernés, et ces derniers font rapport à la direction de la Gestion du risque de crédit.**(3) La provision générale pour risque de crédit est constituée à l'égard de l'ensemble du portefeuille de crédit de la Banque.*

PRÊTS EN SOUFFRANCE MAIS NON DOUTEUX

Au 30 avril 2008

	Hypothécaires résidentiels	Aux particuliers et créances sur cartes de crédit
En souffrance mais non douteux		
1 mois de retard	30	9
2 mois de retard	15	6
3 mois de retard et plus ⁽¹⁾	57	10
Total	102	25

(1) Les prêts en souffrance de trois mois de retard et plus comprennent les prêts à l'égard desquels, de l'avis de la direction, il n'existe pas de doute raisonnable quant au recouvrement ultime du capital ou de l'intérêt ainsi que des prêts assurés. Les créances sur cartes de crédit sont incluses dans cette catégorie puisque la radiation de ces créances ne s'effectue qu'après plus de 180 jours de souffrance.

PRÊTS DOUTEUX

Au 30 avril 2008

	Bruts	Provisions spécifiques	Nets
Prêts			
Hypothécaires résidentiels	27	2	25
Aux particuliers et créances sur cartes de crédit	38	13	25
Aux entreprises et aux administrations publiques	187	103	84
Total	252	118	134

Au 31 octobre 2007

	Bruts	Provisions spécifiques	Nets
Prêts			
Hypothécaires résidentiels	20	1	19
Aux particuliers et créances sur cartes de crédit	36	12	24
Aux entreprises et aux administrations publiques	193	107	86
Total	249	120	129

ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS | Notes afférentes aux états financiers consolidés (suite)*(non vérifiées) (en millions de dollars)***3 – Gestion des risques associés aux instruments financiers (suite)****PROVISIONS POUR PERTES SUR CRÉANCES**

Semestre terminé le 30 avril 2008

	Hypothécaires résidentiels	Aux particuliers et créances sur cartes de crédit	Aux entreprises et aux administrations publiques	Total
Provisions spécifiques au début	1	12	107	120
Dotations aux pertes sur créances	(1)	38	29	66
Radiations	–	(23)	(43)	(66)
Radiations sur cartes de crédit	–	(37)	–	(37)
Recouvrements	2	23	10	35
Provisions spécifiques à la fin	2	13	103	118
Provision générale ⁽¹⁾				308
Provisions à la fin				426

Semestre terminé le 30 avril 2007

	Hypothécaires résidentiels	Aux particuliers et créances sur cartes de crédit	Aux entreprises et aux administrations publiques	Total
Provisions spécifiques au début	2	16	100	118
Dotations aux pertes sur créances	–	33	19	52
Radiations	(1)	(21)	(16)	(38)
Radiations sur cartes de crédit	–	(34)	–	(34)
Recouvrements	1	25	2	28
Provisions spécifiques à la fin	2	19	105	126
Provision générale ⁽¹⁾				308
Provisions à la fin				434

(1) La provision générale pour risque de crédit a été constituée à l'égard de l'ensemble du crédit de la Banque.

ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS | Notes afférentes aux états financiers consolidés (suite)

(non vérifiées) (en millions de dollars)

3 – Gestion des risques associés aux instruments financiers (suite)**GESTION DU RISQUE DE MARCHÉ**

Le risque de marché est indissociable de la participation aux marchés financiers. La gestion de ce risque représente une compétence fondamentale pour la Banque, en ce qui touche ses activités de négociation et d'investissement ainsi que la gestion de l'actif et du passif.

Évaluation du risque de marché

Le modèle de simulation de la valeur à risque (VaR) est un des principaux outils de gestion des risques de marché. La VaR représente la valeur maximale des pertes quotidiennes potentielles, dans les portefeuilles détenus, à un niveau de confiance de 99%, ce qui signifie que les pertes réelles ne la dépasseront vraisemblablement qu'une journée sur 100. La VaR est calculée de manière continue à la fois pour les grandes catégories d'instruments financiers, y compris les dérivés et, pour l'ensemble des portefeuilles du secteur des Marchés financiers de la Banque. Le modèle de calcul de la VaR est fondé sur des données couvrant une période de deux ans.

La Banque suit quotidiennement la VaR par rapport aux limites établies pour chaque portefeuille, unité d'affaires ainsi que par type d'activité, c'est-à-dire la négociation, les investissements et la gestion de l'actif et du passif. De plus, les activités reliées aux portefeuilles d'investissement sont régies par une ligne directrice particulière. La Banque s'assure ainsi que les décisions de négociation et d'investissement n'entraînent pas de risques supérieurs aux limites préétablies.

De plus, la Banque effectue des tests rétroactifs de validité qui ont pour objectif de vérifier la capacité du modèle de la VaR, d'estimer le risque maximal de pertes de marché et de valider ainsi, de façon rétroactive, la qualité des résultats obtenus au moyen de ce modèle.

Le modèle de la VaR simule les pertes dans une situation de marché semblable à ce qui a été observé à partir des données historiques, c'est-à-dire, dans des conditions normales. La Banque cherche également à simuler l'impact, sur les différents portefeuilles du secteur des Marchés financiers, de situations anormales, c'est-à-dire d'événements extrêmes et peu fréquents. Pour ce faire, la Banque effectue quotidiennement des tests de scénarios chocs ainsi que des analyses de sensibilité pour évaluer l'ensemble des catégories de risques, soit ceux reliés aux taux d'intérêt, au cours des actions et des marchandises, aux taux de change et à la volatilité des divers marchés. Ces multiples tests visent à simuler les résultats que dégagerait l'ensemble des portefeuilles du secteur des Marchés financiers si les hypothèses de ces scénarios extrêmes devaient se réaliser. La Banque s'est fixé des plafonds de pertes potentielles pour les tests de scénarios chocs et les analyses de sensibilité, et ceux-ci sont approuvés par le conseil d'administration. Les tests de scénarios chocs et les analyses de sensibilités sont élaborés conjointement par le groupe de Gestion des risques de marché et la direction des unités d'affaires, et ils sont revus régulièrement pour tenir compte de l'évolution de la conjoncture des marchés, des nouveaux produits et des stratégies de négociation.

Activités de négociation

La VaR est un des principaux outils de gestion de risque de marché pour les activités de négociation. Le tableau qui suit illustre la distribution de la VaR des portefeuilles de négociation par catégorie de risque, ainsi que l'effet de la diversification du risque.

VaR GLOBALE PAR CATÉGORIE DE RISQUE ⁽¹⁾

Trimestre terminé le				30 avril 2008	31 janvier 2008
	Bas	Haut	Moyenne	À la fin	À la fin
Taux d'intérêt	(7,2)	(14,2)	(10,0)	(11,2)	(4,9)
Change	(0,8)	(3,1)	(1,9)	(0,9)	(2,3)
Actions	(3,6)	(6,2)	(4,9)	(5,2)	(5,0)
Contrats sur marchandises	(1,2)	(4,5)	(2,3)	(1,6)	(1,7)
Effet de corrélation ⁽²⁾	n.s. ⁽³⁾	n.s. ⁽³⁾	8,2	7,1	5,6
VaR globale	(7,4)	(14,4)	(10,9)	(11,8)	(8,3)

n.s. – non significatif

(1) Les montants sont présentés avant impôts et représentent la VaR quotidienne.

(2) L'effet de corrélation est le résultat de la diversification des types de risques.

(3) Le calcul de l'effet de corrélation sur le cours le plus haut et sur le cours le plus bas n'est pas significatif puisqu'ils peuvent survenir à différents jours et pour différents types de risques.

ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS | Notes afférentes aux états financiers consolidés (suite)

(non vérifiées) (en millions de dollars)

3 – Gestion des risques associés aux instruments financiers (suite)**Risque de taux d'intérêt structurel**

Dans le cadre de ses activités autres que de négociation, tels que l'octroi de prêts hypothécaires et la prise de dépôts à terme, la Banque s'expose à un risque de taux d'intérêt structurel. La variation des taux d'intérêt entraîne une fluctuation des revenus et des frais d'intérêts et, bien que ces fluctuations suivent une même tendance, leur importance relative aura une incidence favorable ou défavorable sur le revenu net d'intérêts annuel et sur la valeur économique (valeur actualisée des flux de trésorerie estimés) des capitaux propres. Cette incidence est fonction de plusieurs facteurs, dont l'appariement des échéances des éléments d'actif et de passif, et la courbe des taux d'intérêt. L'objectif de la gestion de l'actif et du passif est d'optimiser l'impact des variations des taux d'intérêt en fonction de l'évolution attendue des taux.

Des simulations régulières sont effectuées pour évaluer l'incidence de divers scénarios sur le revenu net d'intérêts annuel et sur la valeur économique des capitaux propres et pour guider la gestion du risque de taux structurel.

La gestion du risque de taux d'intérêt est encadrée par une politique précise dont la révision et l'application sont supervisées, entre autres, par divers comités de gestion. La politique définit les limites de risque en fonction de l'impact d'une variation de 100 points de base de taux d'intérêt sur les paramètres suivants : revenu net d'intérêts annuel, valeur économique et durée des capitaux propres.

Le tableau ci-dessous présente l'incidence potentielle avant impôts d'une augmentation immédiate et soutenue de 100 points de base et de 200 points de base des taux d'intérêt sur le revenu net d'intérêts et sur la valeur économique des capitaux propres du portefeuille autre que de négociation, en présumant qu'aucune opération de couverture supplémentaire n'est effectuée.

SENSIBILITÉ AUX TAUX D'INTÉRÊT – ACTIVITÉS AUTRES QUE DE NÉGOCIATION (AVANT IMPÔTS)

Au 30 avril	2008	2007
Augmentation du taux d'intérêt de 100 points de base		
Effet sur le revenu net d'intérêts (pour les douze prochains mois)	(6)	(27)
Effet sur les capitaux propres	(70)	(87)
Augmentation du taux d'intérêt de 200 points de base		
Effet sur le revenu net d'intérêts (pour les douze prochains mois)	(17)	(58)
Effet sur les capitaux propres	(140)	(174)

Couverture des risques structurels de taux d'intérêt et de changeCouverture de l'investissement net dans un établissement étranger autonome

Le risque de change structurel de la Banque découle principalement des investissements effectués dans des établissements étrangers autonomes libellés en devises autres que le dollar canadien. Ce risque est mesuré en évaluant l'incidence de la fluctuation des devises. La Banque utilise des instruments financiers libellés dans une devise pour couvrir le risque de change structurel. Dans le cadre de la couverture d'un investissement net dans un établissement étranger autonome, les instruments financiers utilisés compenseront les gains et pertes de change sur les investissements.

Pour le trimestre terminé le 30 avril 2008, des gains de change non réalisés de 11 M\$ (115 M\$ pour le semestre terminé le 30 avril 2008) ont été constatés dans les *Autres éléments du résultat étendu* relativement à l'investissement net de la Banque dans des établissements étrangers autonomes, qui ont été contrebalancés par des pertes de 1 M\$ (113 M\$ pour le semestre terminé le 30 avril 2008) relativement aux instruments financiers désignés comme élément de couverture de ce risque de change. Ces instruments financiers représentent des passifs libellés en devises et totalisent un montant de 2,0 G\$ au 30 avril 2008.

Couverture de la juste valeur

Les opérations de couverture de la juste valeur consistent principalement en swaps de taux d'intérêt pour couvrir les variations de la juste valeur d'un actif ou d'un passif par suite de la variation des taux d'intérêt du marché. Dans ce cas, la variation de la juste valeur des instruments financiers dérivés utilisés comme élément de couverture compensera la variation de la juste valeur de l'élément couvert. La Banque a recours à cette stratégie principalement pour ses portefeuilles de valeurs mobilières, de dépôts et de débentures subordonnées.

Pour le trimestre terminé le 30 avril 2008, un gain non réalisé représentant la partie inefficace a été comptabilisé dans les *Revenus autres que d'intérêt* de l'état consolidé des résultats pour un montant de 1 M\$ (1 M\$ pour le semestre terminé le 30 avril 2008). Toutes les composantes de la variation de la juste valeur des instruments financiers dérivés utilisés ont été incluses aux fins de l'évaluation de l'efficacité de la couverture de la juste valeur.

ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS | Notes afférentes aux états financiers consolidés (suite)

(non vérifiées) (en millions de dollars)

3 – Gestion des risques associés aux instruments financiers (suite)

Couverture des flux de trésorerie

Les opérations de couverture des flux de trésorerie consistent principalement en swaps de taux d'intérêt pour couvrir le risque de variation des flux de trésorerie futurs liés à un actif ou à un passif à taux variable. Dans le cadre d'une couverture des flux de trésorerie, les instruments financiers dérivés utilisés comme éléments de couverture réduiront la variabilité des flux de trésorerie futurs liés à l'élément couvert. La Banque a recours à cette stratégie principalement pour ses portefeuilles de prêts.

Pour le trimestre terminé le 30 avril 2008, un gain non réalisé de 17 M\$ (96 M\$ pour le semestre terminé le 30 avril 2008) a été inscrit dans les *Autres éléments du résultat étendu*, au titre de la partie efficace de la variation de la juste valeur des instruments financiers dérivés désignés comme élément de couverture des flux de trésorerie. Les montants ainsi constatés sont reclassés dans le *Revenu net d'intérêts* des périodes au cours desquelles le revenu net d'intérêts subit l'incidence de la variabilité des flux de trésorerie de l'élément couvert. À cet effet, la perte nette reclassée dans le bénéfice net au cours du trimestre terminé le 30 avril 2008 a été négligeable (6 M\$ pour le semestre terminé le 30 avril 2008). Un gain net reporté estimatif de 34 M\$ inclus dans les *Autres éléments cumulés du résultat étendu* au 30 avril 2008 devrait être reclassé dans le bénéfice net au cours des 12 prochains mois. La durée maximale pendant laquelle la Banque couvre son exposition aux variations des flux de trésorerie futurs est de huit ans.

Pour le trimestre terminé le 30 avril 2008, le montant représentant la partie inefficace comptabilisé dans les *Revenus autres que d'intérêts* de l'état consolidé des résultats est négligeable (un gain non réalisé de 1 M\$ pour le semestre terminé le 30 avril 2008). Toutes les composantes de la variation de la juste valeur des instruments financiers dérivés utilisés ont été incluses aux fins de l'évaluation de l'efficacité de la couverture des flux de trésorerie.

GESTION DU RISQUE DE LIQUIDITÉ

Le risque de liquidité survient lorsque les sources de fonds deviennent insuffisantes pour respecter les versements prévus dans le cadre des engagements de la Banque. Le risque de liquidité provient de deux sources, soit de l'asymétrie des flux de trésorerie se rapportant à l'actif et au passif et des caractéristiques de certains produits comme les engagements de crédit et les dépôts à vue.

La Banque s'efforce d'atteindre les objectifs suivants en tout temps :

- respecter tous ses engagements de décaissement (au bilan et hors bilan) sur une base continue;
- éviter d'avoir à réunir des fonds rapidement, ce qui forcerait la Banque à payer des frais de financement excessifs ou à vendre des actifs facilement négociables à des conditions défavorables;
- respecter les limites de risque; et
- suivre de près les meilleures pratiques du marché et l'évolution de la réglementation en matière de liquidité.

Le conseil d'administration est, en dernier ressort, responsable de la politique de gestion des liquidités et de financement. La gestion des liquidités de la Banque est régie par l'élaboration d'une politique de nature prudente, qui identifie les responsabilités en matière de surveillance, de même que par l'établissement de limites et la mise en œuvre de techniques efficaces en vue de surveiller, de mesurer et de contrôler l'exposition au risque de liquidité.

Gestion du financement et diversification

Le passif-dépôts de base représente la principale source de financement de la Banque. Dans ce contexte, la diversification du financement en fonction du déposant et de l'échéancier constitue un élément important de la stratégie de gestion des liquidités.

La Banque vise à obtenir une source de financement diversifiée par emplacement géographique, par devise, par instrument et par déposant ou contrepartie sur les marchés des emprunts garantis et non garantis. De plus, la Banque participe activement à des programmes de titrisation qui lui donnent accès à du financement à long terme et lui fournissent un outil de gestion du capital.

Pour assurer la stabilité de l'accès au marché, la Banque maintient et développe des relations directes avec les principaux bailleurs de fonds actifs sur le marché monétaire canadien, elle exerce et déploie ses activités sur les marchés interbancaires et des entreprises aux États-Unis, en Europe et en Asie, et elle favorise l'allongement des durées des dépôts à terme lorsque cette mesure s'avère économiquement avantageuse et souhaitable du point de vue stratégique.

Mesure du risque de liquidité

Le risque de liquidité est géré sur une base consolidée par l'attribution de limites à un ensemble de mesures du risque. Les décisions quotidiennes de financement à court terme s'appuient sur la position d'encaisse nette cumulative quotidienne. Quant aux décisions de financement et de liquidité à long terme, elles sont fondées sur les ratios de liquidité, la période de survie et un indicateur appelé le « capital en liquidité ». Ceci permet à la Banque d'atteindre un équilibre optimal entre le financement à long terme et les fonds achetés.

En outre, la Banque restreint sa dépendance à l'égard d'un déposant en particulier afin d'éviter toute concentration inutile de dépôts provenant d'une source unique. À cet égard, les fonds achetés sont limités à un pourcentage du total des dépôts et un montant maximum est établi par déposant.

ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS | Notes afférentes aux états financiers consolidés (suite)

(non vérifiées) (en millions de dollars)

3 – Gestion des risques associés aux instruments financiers (suite)

En dernier lieu, un plan détaillé de relève de liquidité est décrit dans la politique.

Le tableau suivant présente les passifs financiers et les engagements de prêts par échéance contractuelle restante, à l'exception de la juste valeur des instruments financiers dérivés détenus à des fins de négociation et des engagements afférents à des titres vendus à découvert.

Au 30 avril 2008

	Payables à vue	Payables à préavis	Payables à termes fixes				Total
			Moins d'un an	De 1 à 2 ans	De 2 à 5 ans	Plus de 5 ans	
Particuliers	2 931	13 629	7 524	3 465	4 171	40	31 760
Autres	7 645	7 048	19 780	1 164	1 730	1 243	38 610
Total dépôts	10 576	20 677	27 304	4 629	5 901	1 283	70 370
			Moins d'un an	De 1 à 2 ans	De 2 à 5 ans	Plus de 5 ans	Total
Instruments financiers dérivés désignés							
Élément de couverture de la juste valeur			5	3	8	5	21
Élément de couverture des flux de trésorerie			–	–	54	10	64
Total des instruments financiers dérivés désignés			5	3	62	15	85
Déventures subordonnées			39	–	500	1 144	1 683
Engagements de prêts			24 746	–	–	–	24 746

4 – Informations sur le capital

OBJECTIFS, POLITIQUES ET PROCÉDURES DE GESTION DU CAPITAL

La gestion du capital consiste à maintenir l'équilibre entre le capital requis en fonction des risques, des ratios de capital réglementaire satisfaisant aux exigences minimales d'une institution financière bien capitalisée, conformément à la définition qu'en donne le Bureau du surintendant des institutions financières (le « Surintendant »), et de la production d'un rendement concurrentiel de l'avoir des actionnaires.

Le conseil d'administration, sur recommandation du CVGR, approuve chaque année une politique détaillée de gestion du capital de même que le plan de capital de la Banque. Cette politique énonce les principes et les pratiques que la Banque intègre à sa stratégie de gestion du capital, et les critères de base qu'elle adopte pour s'assurer qu'elle dispose, en tout temps, d'un montant en capital suffisant et qu'elle gère celui-ci avec prudence en vue de ses besoins futurs en capital. Le plan de capital fixe les cibles opérationnelles et prend en compte les niveaux prévus de l'actif pondéré en fonction des risques évalués selon l'approche réglementaire. De plus, le plan de capital analyse les différentes stratégies s'offrant à la Banque pour optimiser la gestion du capital, comme l'émission et le rachat de titres de participation et de titres d'emprunt subordonnés, de même que la politique de dividendes.

GESTION DU CAPITAL

Le ratio de capital est le rapport – exprimé en pourcentage – du capital défini par réglementation à l'actif pondéré en fonction du risque. La définition adoptée par la Banque des règlements internationaux (la « BRI ») distingue trois catégories de capital : le « capital de catégorie 1 » qui comprend les capitaux propres éligibles attribuables aux actionnaires ordinaires et aux détenteurs d'actions privilégiées à dividendes non cumulatifs, le montant admissible des instruments novateurs ainsi que les participations sans contrôle, desquels on déduit les écarts d'acquisition, puis le « capital de catégorie 2 » qui comprend la valeur comptable des autres actions privilégiées et la portion admissible des dettes subordonnées, la provision générale admissible pour le risque de crédit de même que le montant admissible des instruments novateurs qui ne peut pas être inclus dans le capital de catégorie 1. Conformément aux règles de la BRI, le Surintendant a défini une troisième catégorie de capital, destinée à couvrir expressément le risque de marché qui doit aussi être couvert par le capital de première catégorie. Le « capital total réglementaire » (ou capital total) représente la somme des diverses catégories de capital, déduction faite des placements dans les sociétés satellites et de la protection de premier niveau dans le cadre de la titrisation d'actifs.

Le 1^{er} novembre 2007, la Banque a adopté les exigences du nouveau dispositif des normes de fonds propres selon Bâle II. Ces nouvelles règles, établies en 2004 par la BRI située à Bâle, en Suisse, et adoptées par plusieurs pays à travers le monde, dont le Canada, modifient les règles d'adéquation des fonds propres qui datent de 1988.

ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS | Notes afférentes aux états financiers consolidés (suite)

(non vérifiées) (en millions de dollars)

4 – Informations sur le capital (suite)

Depuis le 1^{er} novembre 2007, la Banque utilise la méthode standard pour le risque de crédit. Cette méthode est sensiblement identique à celle utilisée au 31 octobre 2007. À compter de l'exercice 2010, elle adoptera la méthode de notation interne avancée, laquelle incorpore une plus grande sensibilité au risque de crédit des emprunteurs et des contreparties avec qui la Banque transige. En ce qui concerne le risque opérationnel, la Banque utilise la méthode standard depuis le 1^{er} novembre 2007. Cette méthode exige une charge de capital pour couvrir le risque opérationnel.

Le Surintendant considère que les institutions financières bien capitalisées maintiennent un ratio de 7 % pour leur capital de catégorie 1, et de 10 % pour le capital total. La Banque a maintenu des ratios qui satisfont à ces exigences au deuxième trimestre 2008.

Outre les ratios de capital réglementaire, les banques sont également assujetties aux exigences d'un test de levier financier maximal. L'effet de levier se calcule en divisant l'actif total d'une banque, y compris certains éléments hors bilan, par son capital total. Selon ce test, l'actif total ne doit pas excéder 23 fois le capital total. Le levier de la Banque répond aux exigences du test de levier au deuxième trimestre 2008.

CAPITAL RÉGLEMENTAIRE	Selon Bâle II	Selon Bâle I
	30 avril 2008	31 octobre 2007
Capital de catégorie 1		
Actions ordinaires	1 599	1 575
Surplus d'apport	34	32
Bénéfices non répartis	2 998	2 793
Gains et pertes de change non réalisés, déduction faite des opérations de couverture et après impôts, inscrits dans les <i>Autres éléments cumulés du résultat étendu</i>	(146)	(180)
Actions privilégiées perpétuelles non cumulatives	573	400
Instruments novateurs ⁽¹⁾	763	509
Participations sans contrôle ⁽²⁾	15	17
Cessions à découvert de nos propres actions	(1)	(1)
Capital brut de catégorie 1	5 835	5 145
Écart d'acquisition	(707)	(703)
Capital net de catégorie 1	5 128	4 442
Gains issus de ventes résultant d'opérations de titrisation	(39)	–
Capital net de catégorie 1 rajusté	5 089	4 442
Capital de catégorie 2		
Débtures subordonnées ⁽³⁾	2 144	1 641
Provision générale admissible pour risque de crédit	308	308
Gains nets non réalisés cumulés après impôts sur les titres de participation disponibles à la vente inscrits dans les <i>Autres éléments cumulés du résultat étendu</i>	51	80
Instruments novateurs excédentaires admissibles de catégorie 1 ⁽¹⁾	164	–
Autres déductions	(403)	(355)
Capital de catégorie 2 rajusté	2 264	1 674
Capital total	7 353	6 116

(1) 300 000 actions privilégiées, série A, échangeables, à dividendes non cumulatifs émises par NB Capital Corporation et 400 000 NBC CapS II – série 1 émis par Fiducie d'actifs BNC présentés dans les Participations sans contrôle ainsi que le dépôt de la Fiducie de Capital BNC de 225 M\$.

(2) Excluant 300 000 actions privilégiées, série A, échangeables, à dividendes non cumulatifs émises par NB Capital Corporation, 400 000 NBC CapS II – série 1 émis par Fiducie d'actifs BNC, les fonds communs de placement et les autres entités consolidés conformément à l'application de la NOC-15.

(3) Après effet de l'émission de 500 M\$ de débtures subordonnées le 1^{er} mai 2008.

ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS | Notes afférentes aux états financiers consolidés (suite)

(non vérifiées) (en millions de dollars)

5 – Valeurs comptables des actifs financiers et des passifs financiers par catégorie

Les actifs et passifs financiers sont comptabilisés au bilan consolidé soit à la juste valeur, soit au coût ou au coût après amortissement selon les catégories définies par le cadre comptable relatif aux instruments financiers. Les valeurs comptables de chacune des catégories d'actifs et de passifs financiers sont présentées dans le tableau suivant.

Au 30 avril 2008

	Détenus à des fins de négociation	Désignés à des fins de négociation	Disponibles à la vente	Prêts et créances	Passifs financiers au coût ou au coût après amortissement	Dérivés désignés comme élément de couverture des flux de trésorerie	Dérivés désignés comme élément de couverture de la juste valeur
ACTIFS FINANCIERS							
Encaisse	295	-	-	-	-	-	-
Dépôts auprès d'institutions financières	-	-	191	3 386	-	-	-
Valeurs mobilières							
Disponibles à la vente	-	-	7 510	-	-	-	-
Détenues à des fins de négociation	37 872	-	-	-	-	-	-
Valeurs mobilières acquises en vertu de conventions de revente							
	-	-	-	9 105	-	-	-
Prêts							
	-	-	-	49 262	-	-	-
Autres actifs							
Engagements de clients en contrepartie d'acceptations	-	-	-	4 770	-	-	-
Juste valeur des instruments financiers dérivés	4 563	-	-	-	-	94	204
Actifs divers	-	-	-	3 659	-	-	-
Total des actifs financiers	42 730	-	7 701	70 182	-	94	204
PASSIFS FINANCIERS							
Dépôts							
Particuliers	-	-	-	-	31 760	-	-
Entreprises et administrations publiques	-	472	-	-	32 250	-	-
Institutions de dépôts	-	-	-	-	5 663	-	-
Dépôt de la Fiducie de Capital BNC	-	-	-	-	225	-	-
Autres passifs							
Acceptations	-	-	-	-	4 770	-	-
Engagements afférents à des titres vendus à découvert	16 913	-	-	-	-	-	-
Valeurs mobilières vendues en vertu de conventions de rachat	-	-	-	-	8 563	-	-
Juste valeur des instruments financiers dérivés	4 223	-	-	-	-	64	21
Passifs divers	-	-	-	-	8 422	-	-
Débitures subordonnées							
	-	-	-	-	1 683	-	-
Total des passifs financiers	21 136	472	-	-	93 336	64	21

ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS | Notes afférentes aux états financiers consolidés (suite)

(non vérifiées) (en millions de dollars)

5 – Valeurs comptables des actifs financiers et des passifs financiers par catégorie (suite)

Au 31 octobre 2007

	Détenus à des fins de négociation	Désignés à des fins de négociation	Disponibles à la vente	Prêts et créances	Passifs financiers au coût ou au coût après amortissement	Dérivés désignés comme élément de couverture des flux de trésorerie	Dérivés désignés comme élément de couverture de la juste valeur
ACTIFS FINANCIERS							
Encaisse	283	–	–	–	–	–	–
Dépôts auprès d'institutions financières	–	–	836	2 209	–	–	–
Valeurs mobilières							
Disponibles à la vente	–	–	8 442	–	–	–	–
Détenues à des fins de négociation	30 828	–	–	–	–	–	–
Valeurs mobilières acquises en vertu de conventions de revente							
	–	–	–	5 966	–	–	–
Prêts							
	–	–	–	47 960	–	–	–
Autres actifs							
Engagements de clients en contrepartie d'acceptations	–	–	–	4 085	–	–	–
Juste valeur des instruments financiers dérivés	4 702	–	–	–	–	2	179
Actifs divers	–	–	–	5 194	–	–	–
Total des actifs financiers	35 813	–	9 278	65 414	–	2	179
PASSIFS FINANCIERS							
Dépôts							
Particuliers	–	–	–	–	30 215	–	–
Entreprises et administrations publiques	–	297	–	–	33 500	–	–
Institutions de dépôts	–	–	–	–	6 561	–	–
Dépôt de la Fiducie de Capital BNC	–	–	–	–	225	–	–
Autres passifs							
Acceptations	–	–	–	–	4 085	–	–
Engagements afférents à des titres vendus à découvert	16 223	–	–	–	–	–	–
Valeurs mobilières vendues en vertu de conventions de rachat	–	–	–	–	2 070	–	–
Juste valeur des instruments financiers dérivés	3 314	–	–	–	–	85	216
Passifs divers	–	–	–	–	7 541	–	–
Débetures subordonnées							
	–	–	–	–	1 605	–	–
Total des passifs financiers	19 537	297	–	–	85 802	85	216

ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS | Notes afférentes aux états financiers consolidés (suite)*(non vérifiées) (en millions de dollars)***6 – Revenus liés aux activités de négociation**

Le revenu total provenant des activités de négociation comprend le revenu net d'intérêts lié aux activités de négociation, les revenus de négociation comptabilisés dans les *Revenus autres que d'intérêts*, ainsi que l'incidence des participations sans contrôle.

Le revenu net d'intérêts comprend les intérêts et les dividendes liés aux actifs et passifs financiers associés aux activités de négociation, déduction faite des frais d'intérêts et des revenus d'intérêts liés au financement de ces actifs et passifs financiers.

Les revenus autres que d'intérêts comprennent les gains et les pertes réalisés et non réalisés sur les valeurs mobilières détenues à des fins de négociation, les revenus tirés des instruments financiers dérivés détenus à des fins de négociation et la variation de la juste valeur des passifs financiers désignés comme détenus à des fins de négociation.

L'incidence des participations sans contrôle tient compte des revenus ou pertes de négociation attribuables à des tiers.

REVENUS PROVENANT DES ACTIVITÉS DE NÉGOCIATION

	Trimestre terminé le			Semestre terminé le	
	30 avril 2008	31 janvier 2008	30 avril 2007	30 avril 2008	30 avril 2007
Revenu net d'intérêts	14	116	(64)	130	(103)
Revenus autres que d'intérêts	(5)	(76)	184	(81)	315
Participations sans contrôle	(14)	62	(23)	48	(24)
Total	(5)	102	97	97	188

7 – Actifs financiers disponibles à la vente

Les actifs financiers classés comme disponibles à la vente comprennent les valeurs mobilières et certains certificats de dépôts négociables.

Au 30 avril 2008

	Coût ou coût non amorti	Gains bruts non réalisés	Pertes brutes non réalisées	Valeur comptable
Titres émis ou garantis par				
Le Canada	2 666	10	(3)	2 673
Les provinces	1 091	3	(1)	1 093
Les municipalités et les commissions scolaires	1	–	–	1
Le Trésor américain et autres organismes américains	10	–	–	10
Autres titres de créances	2 637	12	(11)	2 638
Titres de participation	1 017	125	(47)	1 095
Total des valeurs mobilières disponibles à la vente	7 422	150	(62)	7 510
Autres actifs financiers disponibles à la vente	191	–	–	191
Total des actifs financiers disponibles à la vente	7 613	150	(62)	7 701

Les actifs financiers disponibles à la vente sont évalués périodiquement afin de déterminer s'il existe une indication objective de dépréciation autre que temporaire. Les pertes brutes non réalisées sur les titres de participation sont principalement imputables à la fluctuation des prix sur le marché ou aux variations de change. La Banque a la capacité et l'intention de détenir ces titres pendant une période suffisante afin de permettre tout recouvrement de leur juste valeur. Au 30 avril 2008, la Banque a conclu que les pertes brutes non réalisées sont temporaires.

Pertes de valeur comptabilisées

Au cours du trimestre terminé le 30 avril 2008, un montant de 4 M\$ au titre des pertes de valeur sur les titres disponibles à la vente, que la Banque a considérées comme autres que temporaires, a été comptabilisé dans les *Gains (pertes) sur valeurs mobilières disponibles à la vente* à l'état consolidé des résultats.

Valeurs mobilières disponibles à la vente présentées au coût

La Banque détient des titres de participation tels que des unités de fonds communs de placement ainsi que d'autres titres qui sont classés comme disponibles à la vente, mais qui sont présentés au coût parce qu'ils ne sont pas négociés sur un marché actif. Les valeurs mobilières disponibles à la vente présentées au coût dans le bilan consolidé totalisent 281 M\$. Certains de ces titres ont une juste valeur pouvant être estimée. L'écart entre la juste valeur estimative et le coût de ces titres totalise un gain de 44 M\$.

ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS | Notes afférentes aux états financiers consolidés (suite)

(non vérifiées) (en millions de dollars)

8 – Papier commercial adossé à des actifs**Papier commercial adossé à des actifs**

Le 23 décembre 2007, le comité pancanadien (Comité) des investisseurs sur le papier commercial adossé à des actifs (PCAA) structuré émis par des tiers a approuvé une entente de principe visant à restructurer les séries liées au PCAA émis par 20 fiducies. Le 17 mars 2008, le Comité a annoncé avoir déposé une requête devant la Cour supérieure de justice de l'Ontario en vertu de la Loi sur les arrangements avec les créanciers des compagnies (LACC), demandant à la Cour de convoquer les porteurs de billets à une assemblée afin qu'ils votent sur le plan de restructuration proposé par le Comité. Le 18 mars 2008, afin d'appuyer les efforts du plan proposé de restructuration, la Banque s'est engagée à contribuer à la facilité de financement de marge pour un montant approximatif de 815 M\$. Le 25 avril 2008, approximativement 96 % des porteurs de billets ont voté en faveur du plan de restructuration. Ce dernier doit maintenant être homologué par un juge de la Cour supérieure de justice de l'Ontario.

Au 30 avril 2008, la valeur comptable du PCAA détenu par la Banque, avant charge pour baisse de valeur constatée dans l'exercice terminé le 31 octobre 2007, était de 2 254 M\$ et les actifs sous-jacents dans le cadre du plan de restructuration se répartissent de la façon suivante :

Type d'actifs sous-jacents	Valeur comptable avant charge pour baisse de valeur
Actifs synthétiques et hybrides	1 569
Actifs traditionnels ⁽¹⁾	186
Actifs inadmissibles	282
PCAA exclu du plan de restructuration pancanadien	217
Total ⁽²⁾	2 254

(1) Comprend les séries garanties exclusivement par des actifs traditionnels.

(2) Les actifs sous-jacents des séries liées au PCAA détenu par la Banque sont composés de 53 % de billets supraprioritaires à levier, 22 % de titres adossés à des créances avec flux groupés entièrement capitalisés, 15 % d'actifs traditionnels et 10 % d'encaisse.

Détermination de la juste valeur

Dans son évaluation du PCAA, la Banque a établi une fourchette de la juste valeur estimative. Étant donné que la valeur comptable du PCAA détenu par la Banque (après charge pour baisse de valeur) au 31 octobre 2007, est comprise dans la fourchette de la juste valeur estimative établie le 30 avril 2008, aucun changement n'a été apporté à la valeur comptable en date du 30 avril 2008. La valeur comptable du PCAA détenu par la Banque, au 30 avril 2008, était de 1 685 M \$, dont 1 559 M\$ étaient classés parmi les *Valeurs mobilières disponibles à la vente* et 126 M\$ étaient classés parmi les *Valeurs mobilières détenues à des fins de négociation*.

Afin de déterminer la juste valeur estimative du PCAA au 30 avril 2008, la Banque a tenu compte des catégories d'actifs sous-jacents du plan de restructuration. Dans le cas des actifs synthétiques et hybrides, des actifs traditionnels et du PCAA restructuré ne faisant pas partie du plan pancanadien de restructuration, la Banque a tenu compte de la qualité élevée des actifs sous-jacents et a déterminé la juste valeur au moyen de l'analyse des flux de trésorerie actualisés. La juste valeur inclut une évaluation de la probabilité qu'une restructuration réussie des fiducies ne soit pas complétée. Cette juste valeur est également fondée sur des données observables sur les marchés pour des instruments financiers comparables pour évaluer la juste valeur de chaque classe d'actifs détenue par les fiducies. Les principales hypothèses utilisées concernent la forte probabilité d'une restructuration, les coupons prévus, l'échéance prévue des billets à taux variable reçus en échange du PCAA, la notation prévue et un taux d'actualisation approprié tenant compte des risques de pertes futures. Le taux d'actualisation prévu est déterminé en fonction des données observables sur les marchés pour des instruments financiers comparables.

Dans le cas du PCAA qui n'est pas restructuré et qui n'est pas soumis au processus du comité pancanadien des investisseurs, de même que du PCAA qui est soutenu par des actifs inadmissibles, la Banque a utilisé des données observables sur les marchés pour des instruments financiers sous-jacents comparables provenant de sources indépendantes, afin d'évaluer la juste valeur de chaque classe d'actifs détenue par les fiducies.

L'évaluation de la Banque a été fondée sur son appréciation des conditions au 30 avril 2008, ce qui pourrait changer durant les périodes futures. L'évaluation de la juste valeur du PCAA est complexe et requiert un processus d'envergure comprenant l'utilisation de modèles quantitatifs et d'hypothèses pertinentes. Les changements possibles qui pourraient avoir une incidence importante sur la valeur future du PCAA comprennent (1) des changements à la valeur des actifs sous-jacents, (2) l'évolution de la liquidité du marché du PCAA, (3) les résultats de la restructuration des conduits et (4) une évolution à la baisse de la conjoncture économique nord-américaine.

ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS | Notes afférentes aux états financiers consolidés (suite)

(non vérifiées) (en millions de dollars)

9 – Cessions de créances

NOUVELLES ACTIVITÉS DE TITRISATION

Prêts hypothécaires assurés et créances sur cartes de crédit

La Banque titrise des prêts hypothécaires résidentiels assurés par la création de titres hypothécaires.

En vertu d'une entente de 1998, elle vend également à une fiducie des créances sur cartes de crédit sur une base renouvelable. Au cours du deuxième trimestre, la Banque a vendu un montant de 423 M\$ de créances sur cartes de crédit à cette fiducie. Suite à cette émission, l'encours des créances sur cartes de crédit titrisées est passé de 800 M\$ au 31 janvier 2008 à 1 223 M\$ au 30 avril 2008.

Le gain ou la perte avant impôts issu des opérations de titrisation, déduction faite des frais de transaction, est constaté dans les *Revenus de titrisation* de l'état consolidé des résultats.

Activités de titrisation pour le trimestre terminé le :	30 avril 2008		31 janvier 2008	30 avril 2007
	Prêts hypothécaires assurés	Créances sur cartes de crédit	Prêts hypothécaires assurés	Prêts hypothécaires assurés
Produit net en espèces	692	398 ⁽¹⁾	1 204	433
Titres adossés à des créances mobilières acquis ⁽²⁾	–	23	–	–
Droits conservés relatifs aux intérêts futurs excédentaires	29	13	29	12
Passif de gestion pris en charge	(4)	(3)	(7)	(3)
	717	431	1 226	442
Créances titrisées et vendues	694 ⁽³⁾	423	1 208 ⁽⁴⁾	436
Gain avant impôts, déduction faite des frais de transaction	23	8	18	6
Titres hypothécaires créés et conservés inscrits dans les				
<i>Valeurs mobilières disponibles à la vente</i>	39	–	455	–

(1) Le produit net en espèces reçu correspond au produit brut de 423 M\$ moins les fonds affectés à l'achat de titres émis par la Fiducie de 23 M\$ et les frais de transaction.

(2) Ces titres sont présentés dans les Valeurs mobilières disponibles à la vente du bilan consolidé.

(3) Comprend 151 M\$ de créances titrisées au cours d'exercices financiers antérieurs.

(4) Comprend 181 M\$ de créances titrisées au cours d'exercices financiers antérieurs.

Activités de titrisation pour le semestre terminé le :	30 avril 2008		30 avril 2007
	Prêts hypothécaires assurés	Créances sur cartes de crédit	Prêts hypothécaires assurés
Produit net en espèces	1 896	398 ⁽¹⁾	1 351
Titres adossés à des créances mobilières acquis ⁽²⁾	–	23	–
Droits conservés relatifs aux intérêts futurs excédentaires	58	13	39
Passif de gestion pris en charge	(11)	(3)	(8)
	1 943	431	1 382
Créances titrisées et vendues	1 902 ⁽³⁾	423	1 362
Gain avant impôts, déduction faite des frais de transaction	41	8	20
Titres hypothécaires créés et conservés inscrits dans les			
<i>Valeurs mobilières disponibles à la vente</i>	494	–	–

(1) Le produit net en espèces reçu correspond au produit brut de 423 M\$ moins les fonds affectés à l'achat de titres émis par la Fiducie de 23 M\$ et les frais de transaction.

(2) Ces titres sont présentés dans les Valeurs mobilières disponibles à la vente du bilan consolidé.

(3) Comprend 332 M\$ de créances titrisées au cours d'exercices financiers antérieurs.

ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS | Notes afférentes aux états financiers consolidés (suite)

(non vérifiées) (en millions de dollars)

9 – Cessions de créances (suite)**INCIDENCE DES ACTIVITÉS DE TITRISATION SUR CERTAINS POSTES DE L'ÉTAT CONSOLIDÉ DES RÉSULTATS****Revenus de titrisation pour le trimestre terminé le 30 avril**

	Gains provenant de la vente d'actifs		Revenus de gestion		Autres		Total	
	2008	2007	2008	2007	2008	2007	2008	2007
Prêts hypothécaires assurés	23	6	4	4	–	–	27	10
Créances sur cartes de crédit ⁽¹⁾	27	22	4	4	–	12	31	38
Total	50	28	8	8	–	12	58	48

Revenus de titrisation pour le semestre terminé le 30 avril

	Gains provenant de la vente d'actifs		Revenus de gestion		Autres		Total	
	2008	2007	2008	2007	2008	2007	2008	2007
Prêts hypothécaires assurés	41	20	9	8	–	–	50	28
Créances sur cartes de crédit ⁽¹⁾	40	39	10	8	4	21	54	68
Total	81	59	19	16	4	21	104	96

*(1) Opérations de titrisation à rechargement et nouvelles activités de titrisation.***HYPOTHÈSES CLÉS**

Voici les hypothèses clés utilisées pour mesurer la juste valeur des droits conservés relatifs aux intérêts futurs excédentaires à la date de vente pour les opérations effectuées au cours du trimestre terminé le 30 avril 2008.

	Prêts hypothécaires assurés		Créances sur cartes de crédit
	Taux variable	Taux fixe	
Durée de vie moyenne pondérée (en mois)	29,8	29,4	–
Taux de remboursement (par mois)	–	–	25,1 %
Taux de remboursement anticipé	20,0 %	17,0 %	–
Marge excédentaire, déduction faite des pertes sur créances	1,0 %	2,2 %	10,9 %
Pertes sur créances prévues	–	–	3,8 %
Taux d'actualisation	4,3 %	3,3 %	17,0 %

10 – Actifs financiers transférés mais non décomptabilisés

Dans le cadre de ses activités, la Banque conclut des transactions dans lesquelles elle transfère des actifs financiers à une tierce partie mais qui sont présentées au bilan consolidé car la transaction ne remplit pas les critères de décomptabilisation.

La valeur comptable des actifs financiers ainsi transférés est présentée dans le tableau suivant :

	30 avril 2008	31 octobre 2007
Valeurs mobilières vendues en vertu de conventions de rachat	8 596	1 921
Valeurs mobilières prêtées	5 077	4 103

ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS | Notes afférentes aux états financiers consolidés (suite)

(non vérifiées) (en millions de dollars)

11 – Passifs financiers désignés à des fins de négociation

Certains dépôts comportant un ou plusieurs dérivés incorporés sont désignés comme étant détenus à des fins de négociation. Ces dépôts sont présentés au passif à la rubrique *Dépôts* au bilan consolidé.

La juste valeur de ces dépôts totalise 472 M\$ au 30 avril 2008. La variation de la juste valeur au montant de 12 M\$ pour le trimestre a été constatée comme un gain dans les *Revenus de négociation* de l'état consolidé des résultats (33 M\$ pour le semestre terminé le 30 avril 2008). La variation de la juste valeur attribuable au risque de crédit représente un gain non réalisé et totalise un montant de 2 M\$ pour le trimestre (2 M\$ pour le semestre terminé le 30 avril 2008).

Le montant à l'échéance, que la Banque sera tenue par contrat de payer aux détenteurs de ces dépôts, est variable et sera différent de la juste valeur au 30 avril 2008.

12 – Participations sans contrôle

	Libellés en devises	30 avril 2008	31 octobre 2007
400 000 NBC CapS II – série 1 émis par Fiducie d'actifs BNC ⁽¹⁾		400	–
300 000 actions privilégiées, série A, échangeables, à dividendes non cumulatifs, émises par NB Capital Corporation ⁽²⁾	300 US	302	284
Fonds communs de placement consolidés conformément à l'application de la NOC-15		22	26
Autres entités consolidées conformément à l'application de la NOC-15		1 101	630
Autres		15	20
Total		1 840	960

(1) Le 22 janvier 2008, la Banque a émis par l'intermédiaire de sa filiale Fiducie d'actifs BNC (la « Fiducie »), une fiducie à capital fixe créée sous le régime des lois de l'Ontario, 400 000 parts de fiducie cessibles sans droit de vote appelées titres de la Fiducie de capital – série 1, ou NBC CapS II – série 1. Ces titres ne sont pas rachetables ni échangeables au gré du porteur contre des actions privilégiées de la Banque. Le produit brut tiré du placement, de 400 M\$, a été utilisé par la Fiducie pour financer l'acquisition auprès de la Banque de coparticipations dans des hypothèques.

La distribution non cumulative en espèces par NBC CapS II – série 1 payable le 30 juin 2008 sera de 31,715 \$. Par la suite, cette distribution sera de 36,175 \$ (soit un rendement annuel de 7,235 % sur le prix d'émission initial de 1 000 \$); elle sera payée par la Fiducie semestriellement à compter du 31 décembre 2008 jusqu'au 30 juin 2018 inclusivement. Pour chaque date de distribution postérieure au 30 juin 2018, elle correspondra au produit obtenu de la multiplication de 1 000 \$ par la moitié de la somme du taux applicable des acceptations bancaires en vigueur et de 3,79 %. Aucune distribution en espèces ne sera payable, par la Fiducie sur les NBC CapS II – série 1, si la Banque omet de déclarer des dividendes réguliers sur ses actions privilégiées ou, s'il n'y a aucune action privilégiée alors en circulation, sur ses actions ordinaires en circulation. Dans ce cas, les fonds nets distribuables de la Fiducie seront versés à la Banque en tant qu'unique porteur des titres spéciaux de la Fiducie, représentant la participation résiduelle dans la Fiducie. Si la Fiducie omet de verser le montant intégral des distributions semestrielles sur les NBC CapS II – série 1, la Banque s'abstiendra de déclarer des dividendes sur ses actions privilégiées et actions ordinaires pendant une période déterminée.

À compter du 30 juin 2013 ou avant, s'il y a survenance d'événements de nature réglementaire ou fiscale prédéterminés, la Fiducie pourra, à son gré, racheter en totalité les NBC CapS II – série 1 sans le consentement des porteurs, sous réserve d'un avis écrit préalable et de l'approbation préalable du Surintendant.

À compter du 22 janvier 2013, la Fiducie pourra, avec l'accord du Surintendant, acheter les NBC CapS II – série 1 en totalité ou en partie sur le marché libre ou par appel d'offres ou de gré à gré à n'importe quel prix. Les NBC CapS II – série 1 achetés par la Fiducie seront annulés et ne seront pas réémis.

Chaque NBC CapS II – série 1 sera échangé automatiquement, sans le consentement des porteurs, contre 40 actions privilégiées de premier rang, série 19 de la Banque, à la survenance de l'un ou l'autre des cas suivants : i) des procédures sont amorcées en vue de la liquidation de la Banque; ii) le Surintendant prend le contrôle de la Banque; iii) la Banque affiche un ratio des fonds propres de catégorie 1 inférieur à 5 % ou un ratio de l'ensemble des fonds propres inférieur à 8 %; ou iv) le Surintendant a demandé à la Banque d'augmenter son capital ou d'obtenir des liquidités supplémentaires, et la Banque choisit de procéder à l'échange automatique ou la Banque ne se conforme pas à cette directive d'une manière satisfaisante pour le Surintendant. Les actions privilégiées de premier rang, série 19 de la Banque confèrent aux porteurs des dividendes en espèces semestriels et non cumulatifs et seront rachetables au gré de la Banque, avec l'approbation préalable du Surintendant, à compter du 30 juin 2013, mais ne seront pas rachetables au gré des porteurs. En cas d'échange automatique, la Banque détiendra tous les titres fiduciaires de capital en circulation de la Fiducie.

Aux fins du capital réglementaire, les NBC CapS II – série 1 d'un montant de 400 M\$ se qualifient à titre d'instruments de capital novateur et sont admissibles à titre de capital de catégorie 1. Selon les directives du Surintendant, les instruments de capital novateur peuvent être constitués d'une tranche représentant jusqu'à concurrence de 15 % du montant net du capital de catégorie 1 et d'une tranche additionnelle de 5 % admissible à titre de capital de catégorie 2B.

(2) Dividende annuel de 8,35 % payable trimestriellement les 30 mars, 30 juin, 30 septembre et 30 décembre. Les actions privilégiées ne comportent pas de droit de vote. Elles sont rachetables au gré de l'émetteur depuis le 3 septembre 2007. Les actions privilégiées, dont le prix de liquidation est de 1 000 \$ US par action, sont négociées à la bourse de New York sous forme d'actions de dépôt représentant 1/40 de chaque action. Chaque action privilégiée sera échangée automatiquement contre une nouvelle action privilégiée de premier rang, série Z de la Banque si un des événements suivants a lieu : i) la Banque est en défaut de paiement du dividende sur ses actions privilégiées de premier rang; ii) le ratio de capital réglementaire de base de la Banque est inférieur à 4 % ou le ratio réglementaire total est inférieur à 8 %; ou iii) à la demande du Surintendant, en vertu de l'alinéa 485(3) de la Loi sur les banques (Canada).

ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS | Notes afférentes aux états financiers consolidés (suite)

(non vérifiées) (en millions de dollars)

13 – Capital-actions**Actions en circulation et dividendes déclarés au 30 avril 2008**

	Nombre d'actions	Actions \$	Dividendes \$	Dividendes par action
Actions privilégiées de premier rang				
Série 15	8 000 000	200	6	0,7312
Série 16	8 000 000	200	5	0,6062
Série 20	6 900 000	173	–	–
	22 900 000	573	11	
Actions ordinaires				
	158 364 440	1 599	196	1,2400
		2 172		

ÉMISSION D' ACTIONS PRIVILÉGIÉES

Le 16 avril 2008, la Banque a émis 6 000 000 d'actions privilégiées de premier rang série 20 à dividende préférentiel et non cumulatif d'un montant trimestriel de 0,375 \$ l'action, pour une contrepartie de 146 M\$, déduction faite des commissions de 4 M\$. Le dividende initial sera payable le 15 août 2008 et s'élèvera à 0,494178 \$ par action. De plus, la Banque a accordé aux preneurs fermes une option d'attribution en excédent de l'émission leur permettant de souscrire, à tout moment dans les 30 jours suivant la date de clôture, jusqu'à 900 000 actions supplémentaires au prix de levée de 25,00 \$. Les preneurs fermes ont exercé cette option en souscrivant à 900 000 actions privilégiées série 20. La Banque a reçu en contrepartie 22 M\$, déduction faite des commissions de 1 M\$.

RACHAT D' ACTIONS ORDINAIRES

Le 1^{er} février 2008, la Banque a débuté une offre publique de rachat pour annulation dans le cours normal de ses activités visant jusqu'à concurrence de 4 700 000 actions ordinaires au cours de la période de 12 mois qui se terminera au plus tard le 30 janvier 2009. Les rachats seront effectués sur le marché libre aux cours du marché par l'intermédiaire de la Bourse de Toronto.

Le 1^{er} février 2007, la Banque avait déposé une offre publique de rachat pour annulation dans le cours normal de ses activités visant jusqu'à 8 102 000 actions ordinaires au cours de la période de 12 mois s'étant terminée le 31 janvier 2008. Le 23 janvier 2006, la Banque avait déposé une offre publique de rachat pour annulation dans le cours normal de ses activités visant jusqu'à 8 278 000 actions ordinaires au cours de la période de 12 mois s'étant terminée le 22 janvier 2007. Les rachats ont été effectués sur le marché libre aux cours du marché par l'intermédiaire de la Bourse de Toronto. Les montants versés en excédent de la valeur comptable moyenne des actions ordinaires ont été imputés aux bénéfices non répartis.

Au cours du semestre terminé le 30 avril 2008, la Banque n'a effectué aucun rachat d'actions. Au cours du semestre terminé le 30 avril 2007, la Banque avait racheté 2 956 600 actions ordinaires au prix de 189 M\$, ce qui avait réduit de 29 M\$ le capital-actions ordinaire et de 160 M\$ les bénéfices non répartis.

14 – Prestations de retraite et autres avantages sociaux futurs

	Trimestre terminé le			Semestre terminé le	
	30 avril 2008	31 janvier 2008	30 avril 2007	30 avril 2008	30 avril 2007
Charge au titre des prestations de retraite	9	9	15	18	30
Charge au titre des autres avantages sociaux futurs	2	3	3	5	6

ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS | Notes afférentes aux états financiers consolidés (suite)

(non vérifiées) (en millions de dollars)

15 – Rémunération à base d'actions**RÉGIME D'OPTIONS D'ACHAT D'ACTIONS**

Au cours du semestre terminé le 30 avril 2008, la Banque a octroyé 2 260 036 options d'achat d'actions (1 493 504 en 2007) à une juste valeur de 9,21 \$ (11,32 \$ en 2007).

Au 30 avril 2008, il y avait 7 346 330 options d'achat d'actions en circulation.

La juste valeur des options octroyées a été évaluée, à la date d'attribution, à l'aide d'une variante du modèle Black & Scholes. Les hypothèses utilisées étaient les suivantes :

Semestre terminé le	30 avril 2008	30 avril 2007
Taux d'intérêt hors risque	4,40 %	4,05 %
Durée de vie prévue des options	6 ans	5 ans
Volatilité prévue	25,3 %	22,5 %
Dividendes prévus	4,6 %	3,3 %

	Trimestre terminé le			Semestre terminé le	
	30 avril 2008	31 janvier 2008	30 avril 2007	30 avril 2008	30 avril 2007
Charge de rémunération constatée à l'égard des options d'achat d'actions	3	2	6	5	11

16 – Bénéfice par action

Le bénéfice par action dilué est calculé en fonction du bénéfice net attribuable aux actionnaires ordinaires et du nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation, en tenant compte de l'effet de dilution des options d'achat d'actions selon la méthode du rachat d'actions.

	Trimestre terminé le			Semestre terminé le	
	30 avril 2008	31 janvier 2008	30 avril 2007	30 avril 2008	30 avril 2007
Bénéfice par action de base					
Bénéfice net	165	255	233	420	473
Dividendes sur actions privilégiées	6	5	6	11	11
Bénéfice net attribuable aux actionnaires ordinaires	159	250	227	409	462
Nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation de base (en milliers)	158 373	158 001	160 588	158 185	161 144
Bénéfice par action de base	1,01 \$	1,58 \$	1,42 \$	2,59 \$	2,87 \$
Bénéfice par action dilué					
Bénéfice net attribuable aux actionnaires ordinaires	159	250	227	409	462
Nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation de base (en milliers)	158 373	158 001	160 588	158 185	161 144
Ajustement au nombre moyen d'actions ordinaires (en milliers)					
Options d'achat d'actions ⁽¹⁾	618	730	1 444	580	2 090
Nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation dilué (en milliers)	158 991	158 731	162 032	158 765	163 234
Bénéfice par action dilué	1,00 \$	1,58 \$	1,40 \$	2,58 \$	2,83 \$

(1) Pour le trimestre terminé le 30 avril 2008, le calcul du bénéfice par action dilué ne tient pas compte d'un nombre moyen de 4 350 921 options en circulation à un prix de levée moyen pondéré de 58,91 \$ (un nombre moyen de 3 341 704 options en circulation à un prix de levée moyen pondéré de 60,73 \$ pour le trimestre terminé le 31 janvier 2008 et un nombre moyen de 1 487 956 options en circulation à un prix de levée moyen pondéré de 65,90 \$ pour le trimestre terminé le 30 avril 2007) car le prix de levée de ces options était supérieur au cours moyen des actions ordinaires de la Banque. Pour le semestre terminé le 30 avril 2008, le calcul du bénéfice par action dilué ne tient pas compte d'un nombre moyen de 3 840 767 options en circulation à un prix de levée moyen pondéré de 59,71 \$ (un nombre moyen de 1 113 130 options en circulation à un prix de levée moyen pondéré de 65,90 \$ pour le semestre terminé le 30 avril 2007) car le prix de levée de ces options était supérieur au cours moyen des actions ordinaires de la Banque.

ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS | Notes afférentes aux états financiers consolidés (suite)*(non vérifiées) (en millions de dollars)***17 – Opérations de collatéral****NANTISSEMENT**

Dans le cours normal de ses activités, la Banque engage des valeurs mobilières et d'autres actifs en garantie de divers passifs. Le détail des éléments d'actif donnés en garantie est fourni dans le tableau suivant. Ces transactions sont conclues dans des termes et des conditions normalisés attribuables à ces types de transactions.

	30 avril 2008	31 octobre 2007
Actifs donnés en garantie au titre des activités suivantes		
Opérations sur instruments financiers dérivés	606	948
Opérations relatives à des emprunts, des prêts de titres ou des accords de prise en pension	23 467	17 227
Organismes de compensation directe et autres	4 455	5 619
Total	28 528	23 794

ACTIFS FINANCIERS REÇUS EN GARANTIE

Au 30 avril 2008, la juste valeur des actifs financiers reçus en garantie que la Banque est autorisée à vendre ou à redonner en garantie totalise 30 G\$ (27 G\$ au 31 octobre 2007).

Ces actifs financiers reçus en garantie ont été obtenus suite aux transactions de valeurs mobilières acquises en vertu de conventions de revente, d'emprunts et de prêts de titres et d'opérations sur des instruments financiers dérivés.

Ces transactions sont conclues dans des termes et des conditions normalisés attribuables à ces types de transactions.

18 – Litiges

Dans le cours normal de ses activités, la Banque est partie à diverses poursuites judiciaires. Plusieurs de ces poursuites sont liées aux activités de prêts, lesquelles surviennent lorsque la Banque entreprend des démarches de recouvrement de ses créances. La Banque est aussi impliquée comme défenderesse ou partie à des recours collectifs qui sont intentés par des consommateurs contestant, entre autres, certains frais de transaction et l'augmentation non sollicitée de limite de cartes de crédit ou voulant se prévaloir de certaines dispositions législatives relatives à la protection du consommateur. La filiale de courtage de la Banque, Financière Banque Nationale, est également partie, dans le cours normal de ses activités, à diverses poursuites judiciaires dont la majorité sont liées aux activités du secteur des Services aux particuliers et portent généralement sur des questions de convenance de placements effectués par des investisseurs se fiant sur les conseils de leurs conseillers respectifs. De l'avis de la direction, d'après les renseignements dont elle dispose et en fonction de l'expérience passée, le montant global du passif éventuel s'y rapportant n'aura pas de répercussion défavorable importante sur la situation financière de la Banque.

Suite aux événements survenus dans le marché du papier commercial adossé à des actifs (PCAA) en août 2007, la Banque et ses filiales ont reçu des demandes de renseignements, plaintes, mises en demeure et une action en justice de certains de leurs clients relativement au rôle de celles-ci dans les transactions reliées au PCAA. Face aux représentations faites par les détenteurs de PCAA à ce jour, la direction est d'avis que la Banque et ses filiales disposent de solides arguments de défense. Il n'est pas possible à ce stade de déterminer l'issue de ces demandes, plaintes, mises en demeure et action en justice de clients.

ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS | Notes afférentes aux états financiers consolidés (suite)

(non vérifiées) (en millions de dollars)

19 – Informations sectorielles

	Particuliers et entreprises		Gestion de patrimoine		Marchés financiers		Autres		Total	
	2008	2007	2008	2007	2008	2007	2008	2007	2008	2007
Trimestre terminé le 30 avril										
Revenu net d'intérêts ⁽¹⁾	343	332	36	32	82	(46)	(97)	(70)	364	248
Revenus autres que d'intérêts ⁽¹⁾	191	191	177	201	197	371	(42)	10	523	773
Revenu total	534	523	213	233	279	325	(139)	(60)	887	1 021
Charges d'exploitation	318	319	149	164	156	167	11	10	634	660
Contribution	216	204	64	69	123	158	(150)	(70)	253	361
Dotations aux pertes sur créances	45	35	–	–	(2)	–	(9)	(12)	34	23
Bénéfice (perte) avant charge (économie) d'impôts et participations sans contrôle	171	169	64	69	125	158	(141)	(58)	219	338
Charge (économie) d'impôts ⁽¹⁾	58	57	20	23	31	45	(81)	(50)	28	75
Participations sans contrôle	–	–	–	1	14	24	12	5	26	30
Bénéfice net (perte nette)	113	112	44	45	80	89	(72)	(13)	165	233
Actif moyen	51 966	48 356	707	677	87 758	92 746	(12 447)	(12 029)	127 984	129 750

	Particuliers et entreprises		Gestion de patrimoine		Marchés financiers		Autres		Total	
	2008	2007	2008	2007	2008	2007	2008	2007	2008	2007
Semestre terminé le 30 avril										
Revenu net d'intérêts ⁽²⁾	685	676	70	65	232	(55)	(195)	(162)	792	524
Revenus autres que d'intérêts ⁽²⁾	395	387	365	396	263	668	1	35	1 024	1 486
Revenu total	1 080	1 063	435	461	495	613	(194)	(127)	1 816	2 010
Charges d'exploitation	627	631	306	323	325	332	8	30	1 266	1 316
Contribution	453	432	129	138	170	281	(202)	(157)	550	694
Dotations aux pertes sur créances	89	78	–	–	(2)	–	(21)	(26)	66	52
Bénéfice (perte) avant charge (économie) d'impôts et participations sans contrôle	364	354	129	138	172	281	(181)	(131)	484	642
Charge (économie) d'impôts ⁽²⁾	121	119	40	44	71	86	(137)	(118)	95	131
Participations sans contrôle	–	–	2	3	(50)	25	17	10	(31)	38
Bénéfice net (perte nette)	243	235	87	91	151	170	(61)	(23)	420	473
Actif moyen	51 517	47 891	700	660	85 987	88 200	(12 814)	(12 035)	125 390	124 716

Particuliers et entreprises

Le secteur des Particuliers et entreprises regroupe le réseau des succursales, les services aux intermédiaires, les cartes de crédit, les assurances, les services aux entreprises ainsi que l'immobilier.

Gestion de patrimoine

Le secteur de la Gestion de patrimoine regroupe le courtage de plein exercice auprès des particuliers, le courtage direct, les fonds communs de placement, les services fiduciaires, les services de conseils en placements et la gestion de portefeuille.

Marchés financiers

Le secteur des Marchés financiers comprend le financement et le crédit aux grandes sociétés, les activités de trésorerie, y compris la gestion de l'actif et du passif de la Banque, et le courtage auprès des sociétés.

Autres

Cette rubrique regroupe les activités de titrisation, certains éléments non récurrents ainsi que la portion non allouée des services centraux.

Équivalent imposable

(1) Les conventions comptables sont les mêmes que celles qui sont décrites dans la note relative aux conventions comptables (note 1) à l'exception du revenu net d'intérêts, des revenus autres que d'intérêts et de la charge d'impôts des secteurs d'exploitation, qui sont présentés en équivalent imposable. L'équivalent imposable est une méthode de calcul qui consiste à ajuster certains revenus exempts d'impôt en les majorant de l'impôt qui aurait autrement été exigible. Pour l'ensemble des secteurs d'exploitation, le revenu net d'intérêts a été majoré de 41 M\$ (24 M\$ en 2007) et les revenus autres que d'intérêts ont été majorés de 14 M\$ (18 M\$ en 2007). Un montant égal est ajouté à la charge (économie) d'impôts. L'effet de ces ajustements est renversé sous la rubrique Autres.

(2) Pour le semestre terminé le 30 avril 2008, le revenu net d'intérêts a été majoré de 64 M\$ (68 M\$ en 2007) et les revenus autres que d'intérêts ont été majorés de 38 M\$ (39 M\$ en 2007). Un montant égal est ajouté à la charge (économie) d'impôts. L'effet de ces ajustements est renversé sous la rubrique Autres.

ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS | Notes afférentes aux états financiers consolidés (suite)

(non vérifiées) (en millions de dollars)

20 – Disposition

Le 3 janvier 2008, la Banque a conclu, par l'entremise d'une de ses filiales en propriété exclusive, la cession de la totalité des actions ordinaires de National Bank of Canada (International) Limited, à la société Crédit Agricole (Suisse) SA. Au terme de cette opération, la Banque a constaté un gain de 32 M\$, net des charges afférentes de 1 M\$, à l'état consolidé des résultats. Un gain additionnel de 6 M\$ sera constaté à l'état consolidé des résultats conditionnel au maintien d'un certain niveau d'actifs sous gestion.

21 – Événements postérieurs

Le 1^{er} mai 2008, la Banque a procédé à l'échange de la totalité des actions ordinaires détenues de Bourse de Montréal Inc. suite à la décision de l'Autorité des marchés financiers d'approuver le regroupement de Bourse de Montréal Inc. avec Groupe TSX Inc. La contrepartie reçue est composée de 16,26 \$ en argent et 0,4540 action ordinaire du Groupe TMX Inc. par action ordinaire détenue de Bourse de Montréal Inc. Le gain résultant de cette transaction est de 88 M\$.

Le 1^{er} mai 2008, la Banque a émis 500 M\$ de débentures subordonnées échéant en 2018. L'intérêt au taux de 5,55 % est payable semestriellement le 15^e jour de mai et de novembre de chaque année.

En mai 2008, une filiale de la Banque a conclu une entente définitive pour l'acquisition de la firme de gestion de placements Bieber Securities Inc. dont l'actif sous gestion se chiffre à 550 M\$. La conclusion de la transaction d'acquisition, prévue pour juin 2008, demeure sujette à certaines conditions et aux approbations réglementaires, incluant l'approbation de la Bourse de Toronto.

RENSEIGNEMENTS POUR LES ACTIONNAIRES ET INVESTISSEURS

Relations investisseurs

Les analystes financiers et les investisseurs qui souhaitent obtenir des informations financières concernant la Banque sont priés de communiquer avec le service des Relations avec les investisseurs.

600, rue De La Gauchetière Ouest, 7^e étage
Montréal (Québec) H3B 4L2
Sans frais : 1-866-517-5455
Télécopieur : 514-394-6196
Courriel : relationsinvestisseurs@bnc.ca
Site web : www.bnc.ca/relationsinvestisseurs

Relations publiques

600, rue De La Gauchetière Ouest, 10^e étage
Montréal (Québec) H3B 4L2
Téléphone : 514-394-8644
Télécopieur : 514-394-6258

Site Internet : www.bnc.ca
Informations générales : telnat@bnc.ca

Date de publication des prochains rapports trimestriels pour l'exercice 2008

Troisième trimestre : 28 août 2008
Quatrième trimestre : 4 décembre 2008

Divulgence des résultats du 2^e trimestre 2008

Conférence téléphonique

- Une conférence téléphonique pour les analystes et investisseurs institutionnels aura lieu le 29 mai 2008 à 13h30 HAE.
- Accès par téléphone en mode écoute seulement : 1-866-862-3908 ou 416-641-6130
- L'enregistrement téléphonique archivé sera accessible jusqu'au 5 juin 2008 en composant le 416-695-5800 ou le 1-800-408-3053. Le code d'accès est le 3260938#.

Diffusion de l'appel sur le web

- La conférence téléphonique sur les résultats sera diffusée en direct via Internet au www.bnc.ca/relationsinvestisseurs
- Une version archivée de l'événement diffusé sur le web sera disponible après la fin de l'appel.

Documents financiers

- Les états financiers trimestriels sont en tout temps disponibles dans le site web de la Banque Nationale du Canada à www.bnc.ca/relationsinvestisseurs.
- Le rapport aux actionnaires et les informations financières complémentaires, ainsi que les diapositives de présentation, se retrouveront sur le site de la Banque Nationale à la page des Relations avec les investisseurs, un peu avant le début de la conférence téléphonique.

Agent de transfert et registraire

Pour des renseignements relatifs aux transferts d'actions, aux changements d'adresse, aux dividendes, à la perte de certificat d'actions, aux formulaires d'impôts et aux transferts de succession, les actionnaires sont priés de communiquer avec l'agent de transfert Société de fiducie Computershare du Canada dont l'adresse et le numéro de téléphone apparaissent ci-après.

Société de fiducie Computershare du Canada

Service aux actionnaires
1500, rue University, 7^e étage
Montréal (Québec) H3A 3S8
Téléphone : 1-888-838-1407
Télécopieur : 1-888-453-0330
Courriel : service@computershare.com
Internet : www.computershare.com

Dépôt direct des dividendes

Au moyen d'un transfert électronique de fonds, les actionnaires peuvent faire déposer directement leurs dividendes au crédit de tout compte détenu auprès d'une institution membre de l'Association canadienne des paiements. Pour ce faire, il suffit d'en faire la demande par écrit à l'adresse de Société de fiducie Computershare du Canada, agent de transfert.

Régime de réinvestissement de dividendes

La Banque Nationale offre aux détenteurs de ses actions ordinaires un Régime de réinvestissement de dividendes et d'achat d'actions qui leur permet d'investir dans des actions sans payer de commission ni de frais d'administration. L'acquisition des actions par les participants s'effectue au moyen du réinvestissement des dividendes en espèces versés sur les actions qu'ils détiennent, ou bien en effectuant des versements en espèces facultatifs d'un montant minimal de 500 \$ par versement, jusqu'à concurrence de 5 000 \$ par trimestre. Pour tout renseignement supplémentaire, veuillez communiquer avec le Registraire, Société de fiducie Computershare du Canada, au numéro 1-888-838-1407.

Dividendes

Les dividendes déclarés par la Banque constituent des dividendes déterminés en vertu de la *Loi de l'impôt sur le revenu* (Canada).



Siège social

600, rue De La Gauchetière Ouest
Montréal (Québec) Canada
H3B 4L2

www.bnc.ca

La Banque Nationale du Canada contribue à la protection de l'environnement. Papier Cascades, NouvelleVie OPAQUE, 30 % de fibres recyclées postconsommation.



30% POST



Entièrement recyclable – le choix responsable